

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO
Unité - Progrès – Justice

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2023 DU MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES



Septembre 2024

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO
Unité - Progrès – Justice

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2023 DU MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES



Septembre 2024

AVANT-PROPOS



Le Ministère des Infrastructures (MI) a le plaisir de mettre à la disposition du public le tableau de bord statistique 2023 des infrastructures de transport.

Ce document analyse l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'annuaire statistique 2023 du département. Il émane du suivi de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures de transport. Il vise à assurer une meilleure visibilité des actions de développement du secteur et se veut être un outil d'aide à la prise de décisions. C'est aussi un outil de dialogue et de plaidoyer qui met en lumière les performances au cours des dix dernières années et permet de voir les efforts qui restent à consentir en matière de désenclavement.

L'élaboration du présent document, VI^{ème} du genre, a suivi un processus participatif en impliquant les différentes structures productrices de données du département.

Je réitère ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué à l'élaboration de ce document, notamment les structures internes et externes du ministère ainsi que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), pour leurs appuis techniques et logistiques.

J'exhorte tous les acteurs du secteur des transports à s'approprier le contenu de ce précieux document qui doit servir de référentiel pour la prise de décisions.

Tout comme l'annuaire statistique, le tableau de bord statistique 2023 des infrastructures de transport est accessible sur les sites internet du MI (www.infrastructures.gov.bf) et du Conseil national de la statistique (www.cns.bf).

Mon département reste à la disposition des utilisateurs pour toutes précisions complémentaires, remarques ou suggestions visant à enrichir les éditions futures.

Le Ministre des Infrastructures



Adama Luc SORGHO

Commandeur de l'Ordre de l'Étalon

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	III
TABLE DES MATIÈRES	V
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	VII
LISTE DES TABLEAUX.....	IX
LISTE DES GRAPHIQUES	XI
LISTE DES CARTES.....	XIII
LISTE DES ANNEXES	XIII
RESUMÉ EXÉCUTIF	1
CHIFFRES CLÉS 2023.....	3
INTRODUCTION	5
I. RESSOURCES FINANCIERES.....	8
I.1 DOTATION ET CONSOMMATION BUDGETAIRES	8
I.2 BUDGET D'INVESTISSEMENT	10
I.3 BUDGET ALLOUE A LA SAUVEGARDE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES	12
I.4 BUDGET ALLOUE AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU ROUTIER CLASSE ET DES PISTES RURALES	14
I.5 SOURCES DE FINANCEMENT	16
I.6 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	18
I.7 MONTANTS ISSUS DES CONVENTIONS	20
II. RESSOURCES HUMAINES	23
II.1 PERSONNEL DU MI	23
II.2 EFFECTIFS DES ELEVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	25
III. INFRASTRUCTURES.....	28
III.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES.....	28
III.2 INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIRES	46
III.3 COUVERTURE CARTOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE	48
IV. AUTRES STATISTIQUES DU MINISTERE.....	53
IV.1 AGREMENTS TECHNIQUES	53
IV.2 MARCHES PUBLICS	55
CONCLUSION	57
ANNEXES.....	59

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Agetib	: Agence des travaux d'infrastructures du Burkina
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
DGER	: Direction Générale de l'Entretien Routier
DGESS	: Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGF	: Direction de la Gestion des Finances
DGIR	: Direction Générale des Infrastructures Routières
DGNET	: Direction Générale de la Normalisation et des Études Techniques
DGPR	: Direction Générale des Pistes Rurales
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DRI	: Direction Régionale des Infrastructures
ENTP	: École Nationale des Travaux Publics
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FSR-B	: Fonds Spécial Routier du Burkina
IGB	: Institut Géographique du Burkina
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
km	: Kilomètre
LNBT	: Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics
MI	: Ministère des Infrastructures
RGPR	: Répertoire Général des Pistes Rurales
SP-TRHIMO	: Secrétariat Permanent des Travaux Routiers à Haute Intensité de Main d'Œuvre
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Données sur le budget du MI	9
Tableau 2: Budget d'investissement par composante en Milliards FCFA.....	11
Tableau 3: Dépenses selon le type d'entretien routier	13
Tableau 4: Consommation budgétaire selon le type de travaux.....	15
Tableau 5: Budget prévisionnel d'investissement selon la source de financement	17
Tableau 6: Évolution des montants des dédommagements et des travaux connexes	19
Tableau 7: Conventions accordées aux structures (en milliards de FCFA)	21
Tableau 8: Effectif des élèves de l'ENTP en 2023.....	26
Tableau 9: Réseau routier national (km)	29
Tableau 10: Répartition du linéaire du réseau routier classé selon le type de route.....	31
Tableau 11 : Répartition des routes entretenues selon le type d'entretien (en km)	35
Tableau 12: Données sur les pistes rurales	37
Tableau 13: Données sur la sauvegarde des infrastructures	39
Tableau 14: Taux d'accroissement du trafic sur le réseau routier classé (en %).....	43
Tableau 15: Évolution des emplois créés à travers les projets routiers selon le genre.....	45
Tableau 16: Nombre de marchés publics passés selon le type de procédures.....	56

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution du budget du ministère de 2014 à 2023	9
Graphique 2: Évolution des dotations et des dépenses d'investissements de 2014 à 2023	9
Graphique 3: Structure du budget par nature de dépenses en 2023	9
Graphique 4: Évolution du taux d'absorption des crédits d'investissement de 2014 à 2023	9
Graphique 5: Évolution des crédits d'investissement des études et des travaux entre 2014 et 2023	11
Graphique 6: Évolution des crédits d'investissements par types de route entre 2014 et 2023 en milliards de FCFA (route en terre et pistes rurales)	11
Graphique 7: Répartition des crédits d'investissements par types de route en 2023	11
Graphique 8: Évolution des crédits d'investissements par types de route entre 2014 et 2023 en milliards de FCFA (route bitumée et voirie urbaine)	11
Graphique 9: Évolution des dépenses totales d'entretien des routes de 2014 à 2023 (en milliards FCFA)	13
Graphique 10: Évolution des dépenses d'entretien des routes par type d'entretiens de 2014 à 2023 (en milliards FCFA)	13
Graphique 11: Évolution des dépenses d'entretien périodique des routes de 2014 à 2023 par type de routes (en milliards FCFA)	13
Graphique 12: Investissements d'entretien courant par année (en milliards FCFA)	13
Graphique 13 : Évolution des dépenses au titre des travaux de construction et bitumage et de renforcement/réhabilitation de 2014 à 2023 (en milliards de FCFA)	15
Graphique 14 : Évolution des dépenses d'aménagement des pistes rurales de 2014 à 2023 (en milliards de FCFA)	15
Graphique 15: Évolution des dépenses au titre des travaux de renforcement/réhabilitation de 2017 à 2023 (en milliards de FCFA)	15
Graphique 16: Évolution des dépenses au titre des travaux de construction et de bitumage de 2014 à 2023 (en milliards de FCFA)	15
Graphique 17 : Évolution du budget d'investissements selon la source de financement entre 2014 et 2023 ..	17
Graphique 18 : Dépenses d'investissements selon la source de financement en 2023	17
Graphique 19: Structure du budget d'investissements selon la source de financement en 2023	17
Graphique 20: Taux d'absorption des crédits d'investissements selon la source de financement en 2023	17
Graphique 21: Évolution du montant des dédommagements de 2014 à 2023 (en millions de FCFA)	19
Graphique 22: Évolution du montant alloués aux travaux connexes de 2017 à 2023 (en milliards de FCFA) ..	19
Graphique 23: Proportion du montant alloués aux travaux connexe en 2023	19
Graphique 24: Évolution du montant alloué aux campagnes de sensibilisation sur le VIH-SIDA de 2017 à 2023 (en millions de FCFA)	19
Graphique 25 : Évolution du montant des conventions accordées aux structures centrales de 2017 à 2023 (en milliards de FCFA)	21
Graphique 26: Répartition du montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures centrales en 2023	21
Graphique 27 : Montant des conventions reçues et les consommations par structure déconcentrée en 2023 (en millions de FCFA)	21
Graphique 28: Évolution de l'effectif du personnel du MI entre 2014 et 2023	24
Graphique 29: Personnel par type de structure en 2023	24
Graphique 30: Personnel par tranche d'âge en 2023	24
Graphique 31: Personnel selon la catégorie en 2023	24
Graphique 32: Effectif du personnel par Direction Régionale en 2023	24
Graphique 33 : Répartition des cadres nommés à des postes de responsabilité par métiers en 2023	24
Graphique 34 : Évolution des effectifs des élèves de 2014 à 2023	26
Graphique 35 : Répartition des élèves en 2023 selon le genre	26
Graphique 36 : Répartition des élèves en 2023 selon le type d'inscription	26

Graphique 37 : Répartition de l'effectif des élèves sortants en 2023 par cycle de formation	26
Graphique 38 : Linéaire de pistes rurales inventoriées par région (en km)	29
Graphique 39 : Linéaire de voiries bitumées par année (en km).....	29
Graphique 40 : Linéaire de routes classées par région (en km).....	29
Graphique 41 : Répartition des routes classées	29
Graphique 42 : Répartition du réseau routier classé selon le type de route (en %)	31
Graphique 43 : Densité du réseau routier classé (km/100 km ²) par région	31
Graphique 44 : Proportion du réseau routier classé bitumé par région en 2023	31
Graphique 45 : Répartition du réseau routier classé selon la classification technique en 2023	31
Graphique 46 : Proportion de linéaire bitumé selon la route communautaire.....	33
Graphique 47 : Répartition du réseau communautaire selon l'état en 2023.....	33
Graphique 48 : Linéaire du réseau routier classé ayant bénéficié d'un entretien courant en 2023 par région	35
Graphique 49 : Linéaire du réseau routier classé ayant bénéficié d'un entretien périodique par année	35
Graphique 50 : Réseau routier classé selon l'état en 2023.....	35
Graphique 51 : Etat du réseau routier classé en 2023 selon la classe de routes	35
Graphique 52 : Linéaire de pistes rurales aménagées par année.....	37
Graphique 53 : Proportion de pistes rurales aménagées par région en 2023	37
Graphique 54 : Linéaire de pistes rurales aménagées par région en 2023 (en km).....	37
Graphique 55 : Linéaire de pistes rurales entretenues par région en 2023 (en km).....	37
Graphique 56 : Répartition du nombre de postes de péage par région selon la fonctionnalité	39
Graphique 57 : Répartition des postes de barrières de pluies par région selon la fonctionnalité	39
Graphique 58 : Répartition des véhicules contrôlés à la surcharge par an	39
Graphique 59 : Proportion de communes reliées au chef-lieu de province en toute saison.....	41
Graphique 60 : Proportion du trafic poids lourd par type de routes (%) en 2023.....	43
Graphique 61 : Proportion du trafic poids lourd par type de routes (%) en 2023	43
Graphique 62 : Répartition (%) des emplois créés par type de travaux en 2023	45
Graphique 63 : Répartition des emplois créés par type de travaux selon le genre en 2023	45
Graphique 64 : État du réseau ferroviaire en 2023 (km)	47
Graphique 65 : Évolution du nombre d'aérodromes non fonctionnels.....	47
Graphique 66 : Évolution du taux de couverture du territoire national en bornes géodésiques fonctionnelles	49
Graphique 67 : Évolution du taux de réhabilitation du réseau de nivellement.....	49
Graphique 68 : Évolution du taux de production de cartes administratives et des plans des villes	51
Graphique 69 : Évolution du taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50000ème	51
Graphique 70 : Evolution du nombre de nouveaux agréments techniques délivrés par an.....	54
Graphique 71 : Nombre de renouvellements d'agréments techniques par an	54
Graphique 72 : Nombre de changements de catégories d'agréments techniques effectués sur la période 2017-2023.....	54
Graphique 73 : Évolution du nombre d'agréments techniques délivrés selon la catégorie en 2023	54
Graphique 74 : Évolution du nombre d'agréments techniques délivrés selon le genre de 2021 à 2023	54
Graphique 75 : Nombre d'agréments techniques en cours de validité en 2023 selon la catégorie	54
Graphique 76 : Structure des marchés passés par type de procédure en 2023	56
Graphique 77 : Structure des contrats approuvés entre 2017 et 2023.....	56
Graphique 78 : Proportion des entreprises selon la performance de 2017 à 2023	56

LISTE DES CARTES

Carte 1: Répertoire du réseau communautaire.....	33
Carte 2: Linéaire de voiries bitumées (cumul) par régions en 2023 (km).....	41
Carte 3: Représentation des aéroports fonctionnels.....	47
Carte 4 : Localisation des stations GNSS CORS.....	49

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Équipe d'élaboration du Tableau de bord 2023 des infrastructures de transport	59
Annexe 2: Participants à l'atelier de validation du Tableau de bord 2023 des infrastructures de transport.....	60
Annexe 3: Répertoire du réseau communautaire de l'UEMOA (CU) traversant le Burkina Faso	61
Annexe 4: Nombre d'agréments techniques délivrés selon la catégorie	62

Le Tableau de bord statistique 2023 des infrastructures de transport analyse l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'Annuaire statistique 2023 regroupés dans quatre domaines : (i) ressources financières, (ii) ressources humaines, (iii) infrastructures de transport et (iv) autres statistiques du ministère.

Ressources financières

Le budget global du ministère en charge des infrastructures en 2023 est de 318,75 milliards FCFA, en hausse de 10,8% par rapport à 2022. Le budget d'investissement qui est de 314,07 milliards FCFA représente 98,5% du budget global. Il est en hausse de 11,1% par rapport à 2022.

La structure du budget d'investissement par composante en 2023 montre que les travaux représentent 92,9%, le contrôle 3,8% et les études 3,3%.

En 2023, les dépenses en matière d'entretien des routes s'élèvent à 162,27 milliards FCFA. Elles sont de 36,45 milliards FCFA pour le développement du réseau routier classé et des pistes rurales.

Ressources humaines

En 2023, le ministère compte 962 agents, toutes positions confondues, dont 14,8% de femmes. L'âge moyen du personnel est de 39 ans et 56,1% des agents ont au plus 40 ans. La répartition du personnel présente une concentration au niveau des structures centrales (52,7%). Le personnel de la famille d'emplois du métier « infrastructures » représente 61,8% de l'effectif dont 3,1% de femmes.

Sur la période 2014-2023, il est enregistré une augmentation continue du personnel, à l'exception de 2016 marquée par la scission d'avec le Ministère en charge des transports.

Le nombre d'élèves issus des concours directs et professionnels en 2023 de l'École Nationale des Travaux Publics est de 264 dont 6,1% de femmes. Les auditeurs libres représentent 73,8% de l'effectif total des élèves ressorti à 1 007. Les femmes représentent 13,3% de ces auditeurs libres.

Infrastructures de transport

Le linéaire du réseau routier classé et celui des pistes rurales sont restés inchangés depuis respectivement 2000 et 1999, dates de leur première classification. Concernant la voirie urbaine, il n'existe pas pour le moment de répertoire y relatif.

Le réseau routier national (hormis la voirie urbaine) présente une prédominance du linéaire du réseau de pistes rurales (75,1%). Le réseau routier classé est composé de routes nationales, régionales et départementales avec une densité de 5,6 km/100km², inférieure à la moyenne africaine (6,84km/100km²) établie en 2017 et supérieure à celle de la CEDEAO (3,1km/100km²) établie en 2006. Le linéaire total du réseau communautaire est de 3 437,24 km dont 94,8% bitumé et 32,0% en bon état.

En matière de sauvegarde des infrastructures routières, 2 944,66 km de routes ont bénéficié d'un entretien courant. Cependant aucune route n'a bénéficié d'entretien périodique en 2023. Pour ce qui est du contrôle de la surcharge des véhicules, 74,8% des véhicules contrôlés en 2023 sont en état de surcharge.

Quant au développement du réseau de pistes rurales, 171,86 km ont été aménagés en 2023, portant la proportion de pistes rurales aménagées à 36,6%. À travers les travaux routiers, 10 159 emplois ont été créés en 2023 avec 29,3% issus des travaux d'entretien courant dont 17,7% occupés par les femmes.

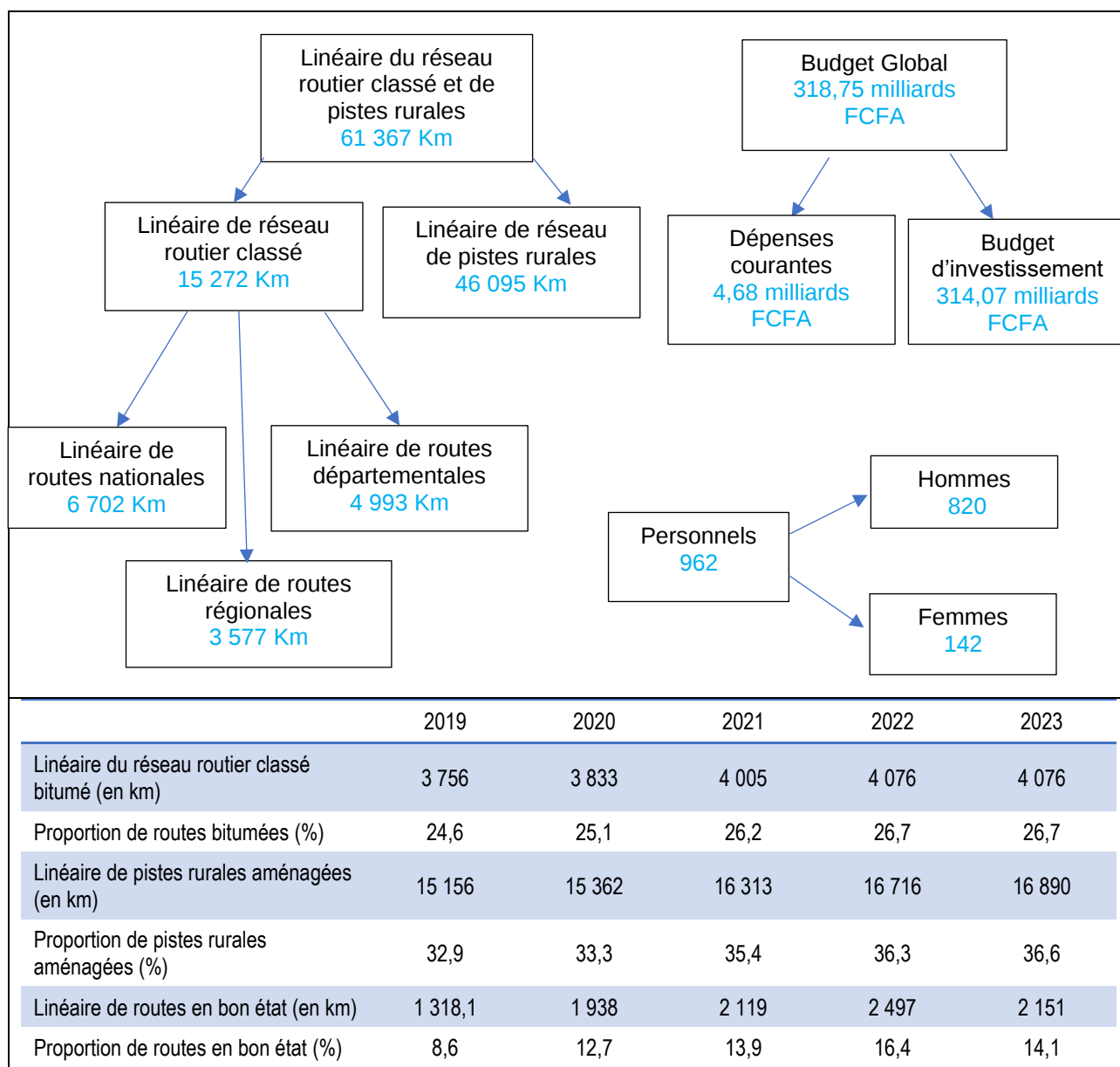
S'agissant des infrastructures ferroviaires, le linéaire du réseau ferroviaire (622 km) n'a pas connu d'évolution sur la période 2014-2023. Le nombre d'aérodromes est de 53 en 2023, dont 9 fonctionnels, contre 48 en 2022. En matière de couverture cartographique du territoire, le réseau géodésique reste à être densifié pour passer du 2^{ème} ordre au 3^{ème} ordre. Le taux de couverture du territoire en cartes de base à l'échelle 1/50 000^{ème} a atteint 56,0% en 2023.

Autres statistiques du ministère

Les autres statistiques du ministère concernent les agréments techniques et les marchés publics. En 2023, le nombre de nouveaux agréments techniques délivrés est de 146, en baisse de 78 agréments par rapport à 2022. Le nombre de renouvellement d'agréments est passé de 70 en 2022 à 33 en 2023.

Pour ce qui est des marchés publics, ils sont passés à hauteur de 68,9% suivant des procédures exceptionnelles en 2023 contre 40,4% en 2022, pour une norme de 15%.

CHIFFRES CLÉS 2023



Les infrastructures de transport jouent un rôle important dans le renforcement de la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

A ce titre, l'accélération du désenclavement interne et externe de notre pays constitue une grande préoccupation du Gouvernement afin notamment de soutenir le développement du capital humain, la croissance économique et de contribuer à la paix et à la sécurité. Pour ce faire, le MI a pour mission de mettre en œuvre et de suivre la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures de transport.

Afin de mieux cerner l'évolution des performances relatives à la mise en œuvre de cette politique ainsi que la situation qui prévaut dans les différents domaines couverts, le MI produit périodiquement, à travers la Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles, un tableau de bord statistique, qui analyse les principaux indicateurs contenus dans l'annuaire statistique du département.

Le présent tableau de bord statistique est le résultat d'un processus participatif ayant impliqué l'ensemble des structures productrices de données du ministère.

Il s'articule autour de quatre domaines : (i) ressources financières, (ii) ressources humaines, (iii) infrastructures de transport et (iv) autres statistiques du ministère.

I. RESSOURCES FINANCIÈRES

I. RESSOURCES FINANCIERES

I.1 Dotation et consommation budgétaires

Points saillants

- Hausse de 10,8% du budget du ministère en 2023 imputable aux promesses de financement des PTF ;
- Prédominance du budget d'investissement en 2023 (98,5% du budget global) ;
- Baisse du taux d'absorption des crédits d'investissement de 23,5 points de pourcentage en 2023.

Commentaires

Le budget global du ministère en charge des infrastructures en 2023 est de 318,75 milliards FCFA, soit une hausse de 10,8% (+31,01 milliards FCFA) par rapport à 2022. Cette hausse pourrait s'expliquer par l'évolution du financement extérieur qui passe de 23,8 milliards de FCFA à 111,06 milliards FCFA, compensant ainsi la baisse enregistrée au niveau de la contrepartie nationale.

En 2023, le budget d'investissement est de 314,07 milliards FCFA, en hausse de 11,1% (+31,42 milliards FCFA) par rapport à 2022. La part de ce budget dans le budget global est de 98,5%. Sur la période de 2014 à 2023, le budget d'investissement présente en moyenne de 97,4%. Les dépenses courantes (fonctionnement, transferts et charges de personnel) représentent 2,6% en moyenne du budget global sur la période. En 2023, les dépenses de fonctionnement et les dépenses de personnel représentent respectivement 29,6 % et 62,0% des dépenses courantes du ministère.

Le taux d'absorption des crédits d'investissement est de 68,6% en 2023 en baisse de 23,5 points de pourcentage par rapport à 2022, due d'une part au faible taux d'absorption du financement extérieur (19,4% du budget initial y relatif) et d'autre part à l'inaccessibilité de certaines zones à fort défi sécuritaire entravant l'exécution des travaux, et partant la consommation des crédits. Il est largement en dessous de la moyenne annuelle de la période de 2014 à 2023 qui est de 77,7%.

Les plus faibles taux d'absorption ont été constatés en 2015 (57,2%) et 2019 (56,5%), expliqués respectivement par la politique d'austérité en lien avec la transition politique et le fait que plusieurs projets prévus en 2019 n'ont pas pu être exécutés.

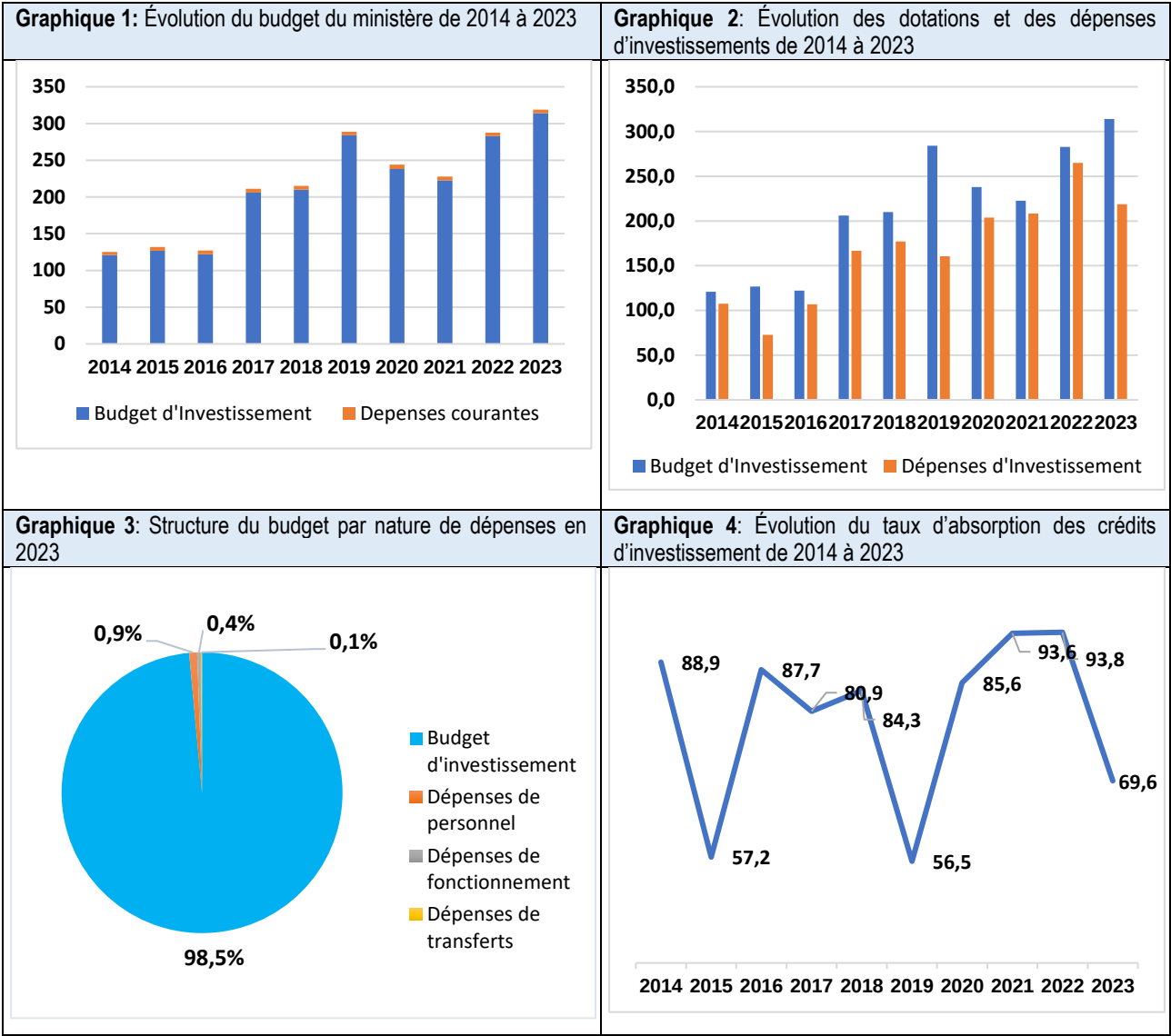
Budget global = Budget d'investissement + Dépenses courantes

Le taux d'absorption est le rapport en pourcentage entre le budget consommé et le budget alloué

Sources statistiques : DGF, FSR-B et Rapport d'exécution consolidé des PPD du MI au 31 décembre 2023

Tableau 1: Données sur le budget du MI

	Montant (Milliards FCFA)	Investissement (Milliards FCFA)	2023/2022		2022/2021	
			Variation absolue	Variation%	Variation absolue	Variation%
Budget 2023	318,75	314,07	+31,42	+11,1%	+60,00	26,4%



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

I.2 Budget d'investissement

Points saillants

- Baisse de 50,4 % et 40,4 % des crédits alloués respectivement aux études et aux contrôles en 2023 ;
- Forts taux d'absorption des crédits alloués aux études (100%) et aux contrôles (79,1%) en 2023.

Commentaires

La structure du budget d'investissement (314,07 milliards FCFA) par composante en 2023 montre que les travaux représentent 92,9%, le contrôle 3,8% et les études 3,3%. En 2022, ces proportions étaient respectivement de 85,5 %, 7,0 % et 7,5 %.

Les crédits d'investissement sur la période 2014-2023 sont en moyenne de 197,78 milliards FCFA pour les travaux, 8,74 milliards FCFA pour le contrôle et 6,22 milliards FCFA pour les études.

En matière d'absorption des crédits, la composante « études » présente le plus fort taux d'absorption (100%), suivie de la composante « contrôles » (79,1%). Le taux d'absorption de la composante « travaux » se situe à 68,1%.

L'analyse de l'évolution des crédits dédiés aux travaux et aux études sur la période de 2014 à 2023 montre des pics en 2019 (272,83 milliards FCFA) pour les travaux et en 2022 pour les études (21,26 milliards FCFA). Ces pics s'expliquent par la signature de deux conventions de crédits signées entre le FSR-B et les banques locales de 100 et 200 milliards FCFA respectivement en 2018 et en 2021 qui ont permis d'augmenter les allocations budgétaires de 2019 et 2022.

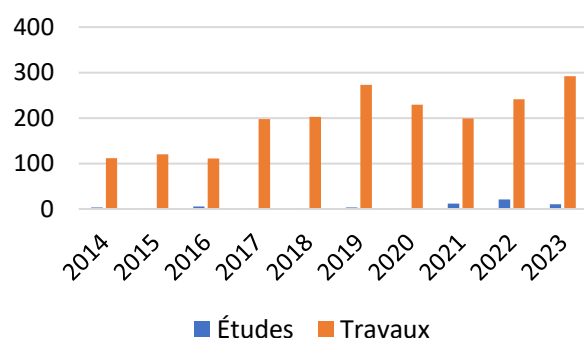
Sur un budget estimatif de 314,07 milliards FCFA, un montant de 148,35 milliards FCFA a été dédié à la construction de voiries urbaines (47,2%) ; 106,22 milliards FCFA pour la réhabilitation et le bitumage des routes (34,0%) ; 55,60 milliards FCFA à la construction des routes en terre (17,7%) et 3,40 milliards FCFA est consacré à l'aménagement de pistes rurales (1,1%).

Sources statistiques : DGF, FSR-B et DGF, FSR-B et Rapport d'exécution consolidé des PPD du MI au 31 décembre 2023

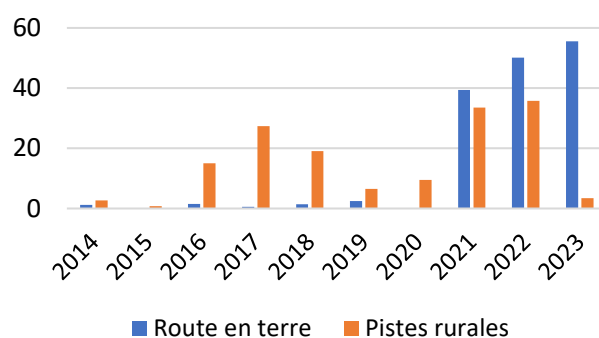
Tableau 2: Budget d'investissement par composante en Millions FCFA

Composante	2023	Variation 2023/2022		2022	Variation 2022/ 2021	
	Budget	Milliards FCFA	en %	Budget.	Milliards FCFA.	En %
Études	10,54	-10,72	-50,4%	21,26	9,33	78,2%
Contrôles	11,81	-8,02	-40,4%	19,83	8,09	68,9%
Travaux	291,72	+50,15	+20,8%	241,57	42,59	21,4%
Budget d'Investissement	314,07	+31,42	+11,1%	282,66	60,01	27,0%

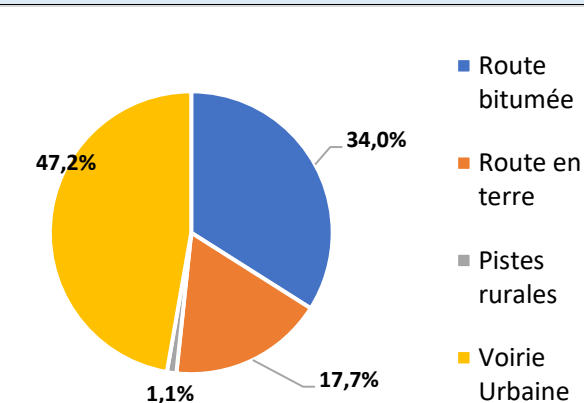
Graphique 5: Évolution des crédits d'investissement des études et des travaux entre 2014 et 2023



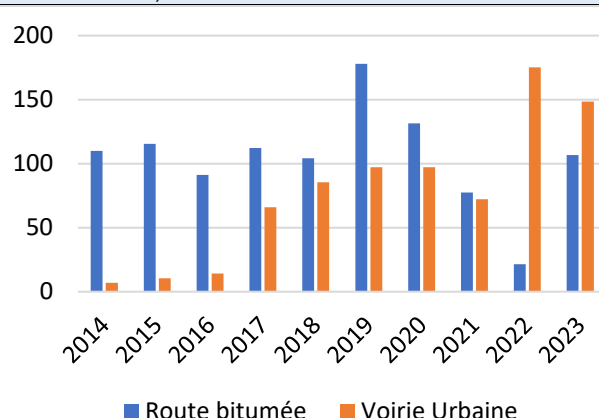
Graphique 6: Évolution des crédits d'investissements par types de route entre 2014 et 2023 en milliards de FCFA (route en terre et pistes rurales)



Graphique 7: Répartition des crédits d'investissements par types de route en 2023



Graphique 8: Évolution des crédits d'investissements par types de route entre 2014 et 2023 en milliards de FCFA (route bitumée et voirie urbaine)



Source statistique : DGEES à partir des données de l'annuaire statistique 2023

I.3 Budget alloué à la sauvegarde des infrastructures routières

Points saillants

- Hausse de 139,12 milliards FCFA et 16,48 milliards FCFA des dépenses respectivement au titre des travaux d'entretien courant et périodique en 2023 ;
- En moyenne de 36,78 milliards FCFA par an consacrés à l'entretien des routes.

Commentaires

Un montant de 139,12 milliards FCFA a été consommé en 2023 au titre des travaux d'entretien courant contre 23,15 milliards FCFA pour l'entretien périodique.

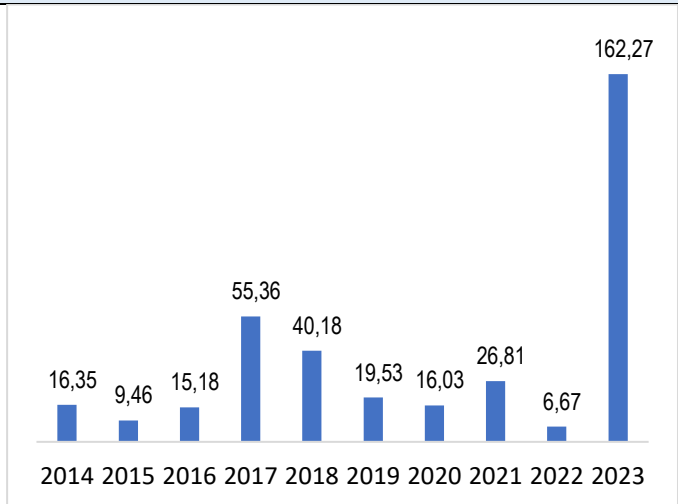
Sur la période 2014 à 2023, les dépenses liées à la sauvegarde des infrastructures routières (entretien courant et périodique) ont enregistré leur plus fort niveau en 2023, soit 162,27 milliards FCFA, largement au-dessus de la moyenne sur la période (36,78 milliards FCFA).

Sources statistiques : DGF, FSR-B et DGF, FSR-B et Rapport d'exécution consolidé des PPD du MI au 31 décembre 2023

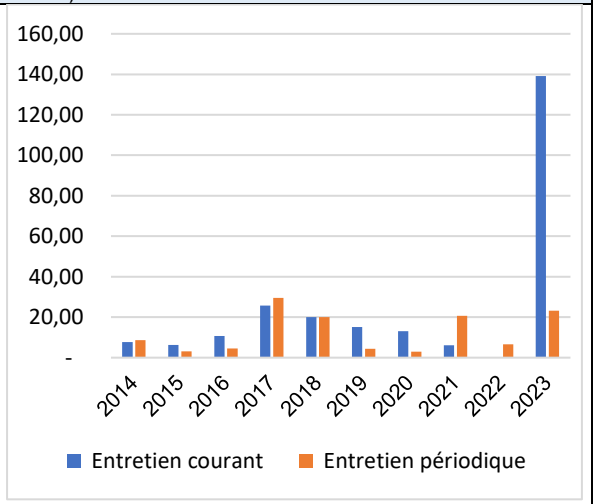
Tableau 3: Dépenses selon le type d'entretien routier

Composante	Dépenses	Variation 2023/2022		Dépenses	Variation 2022/ 2021	
	2023	Milliards FCFA	en %	2022	Milliards FCFA	En %
Entretien courant	139,12	+139,12	na	0	-6,14	-100%
Entretien périodique	23,15	+16,48	+247,1%	6,67	-14,00	-67,7%
Ensemble	162,27	+155,60	+2432,8%	6,67	-20,14	-75,1%

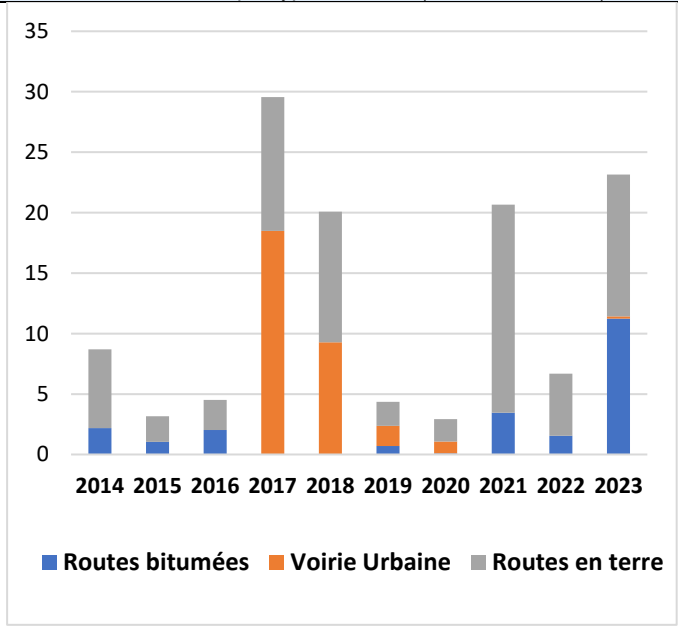
Graphique 9: Évolution des dépenses totales d'entretien des routes de 2014 à 2023 (en milliards FCFA)



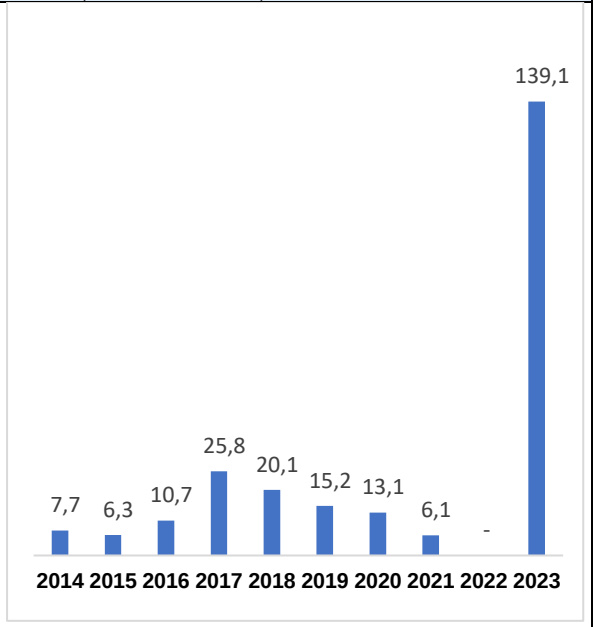
Graphique 10: Évolution des dépenses d'entretien des routes par type d'entretiens de 2014 à 2023 (en milliards FCFA)



Graphique 11: Évolution des dépenses d'entretien périodique des routes de 2014 à 2023 par type de routes (en milliards FCFA)



Graphique 12: Investissements d'entretien courant par année (en milliards FCFA)



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

I.4 Budget alloué au développement du réseau routier classé et des pistes rurales

Points saillants

- Baisse de 83,1% des dépenses au titre du développement du réseau routier classé et des pistes rurales en 2023 ;
- Baisse de 82,2% des dépenses au titre des travaux de construction et bitumage en 2023.

Commentaires

En 2023, un montant de 35,95 milliards de FCFA a été alloué au développement du réseau routier classé et des pistes rurales. Ce montant est en baisse de 176,59 milliards de FCFA (-83,1%) par rapport à 2022. Ces crédits ont été alloués à la réalisation des travaux de construction/bitumage (79,4%), de réhabilitation/renforcement (16,2%) et l'aménagement des pistes rurales (4,4%). Ils représentent 18,1% des dépenses d'investissement de la composante « travaux ».

Sur la période de 2014 à 2023, le montant moyen annuel accordé au développement du réseau routier classé et de pistes rurales est de 153,9 milliards de FCFA.

En 2023, le montant global affecté aux dépenses de construction et de bitumage est de 28,56 milliards de FCFA contre 160,8 milliards de FCFA en 2022, soit une baisse de 82,2%. Ce montant est composé de 0,57 milliards de FCFA pour le bitumage des routes et 27,99 milliards de FCFA pour la voirie urbaine.

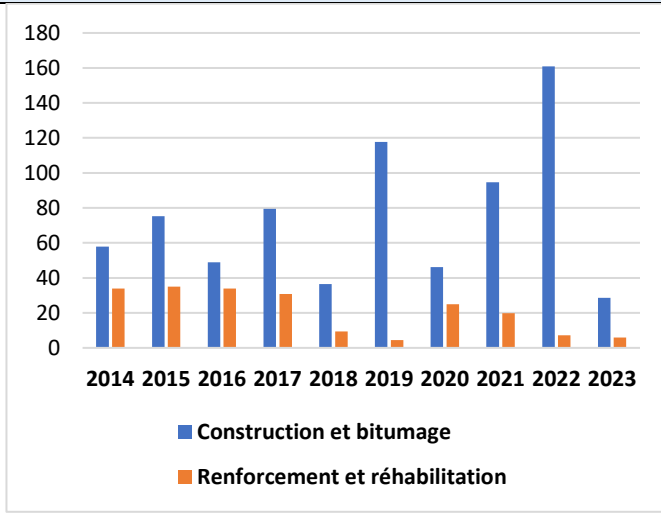
Sur la période de 2014 à 2023, en moyenne 82,98 milliards de FCFA ont été accordés à la construction et bitumage des routes par an.

Sources statistiques : DGF et FSR-B

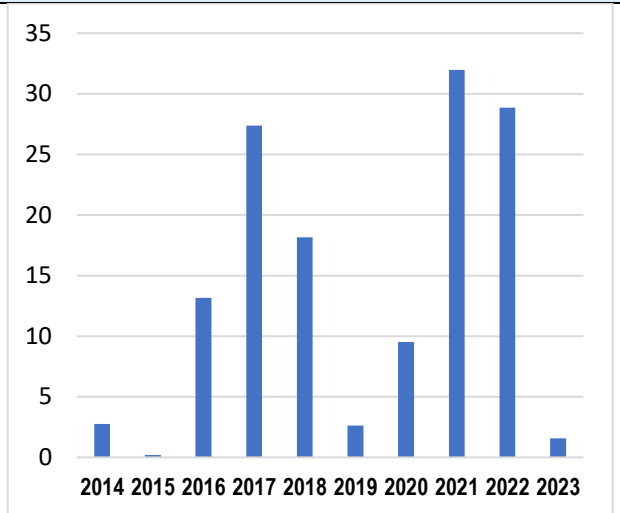
Tableau 4: Consommation budgétaire selon le type de travaux

Composante	Dépenses Variation 2023/2022			Dépenses. Variation 2022/ 2021		
	2023	Milliards FCFA	en %	2022	Milliards FCFA	En%
Construction et bitumage	28,56	- 132,27	-82,2%	160,83	66,13	69,8%
Renforcement et réhabilitation	5,83	- 1,43	-19,7%	7,26	- 12,65	-63,5%
Aménagement de pistes rurales	1,56	-27,31	-94,6%	28,87	-3,11	-9,7%
Construction d'ouvrage	-	-15,58	-100,0%	15,58	-5,19	-25,0%
Ensemble	35,95	-176,59	-83,1%	212,54	+45,18	+27,0%

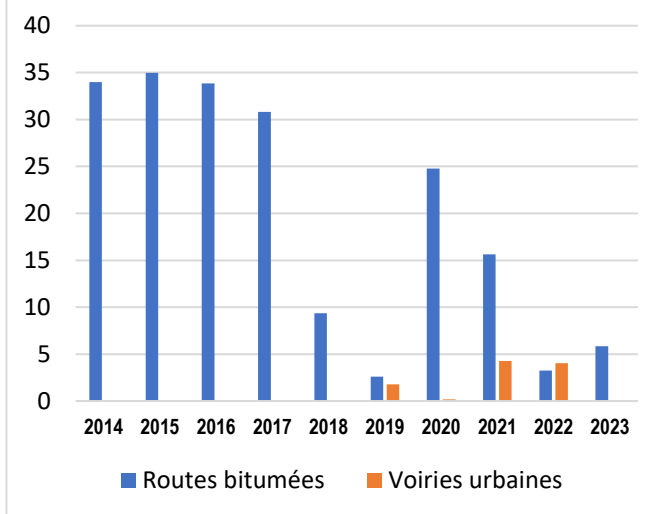
Graphique 13 : Évolution des dépenses au titre des travaux de construction et bitumage et de renforcement/réhabilitation de 2014 à 2023 (en milliards de FCFA)



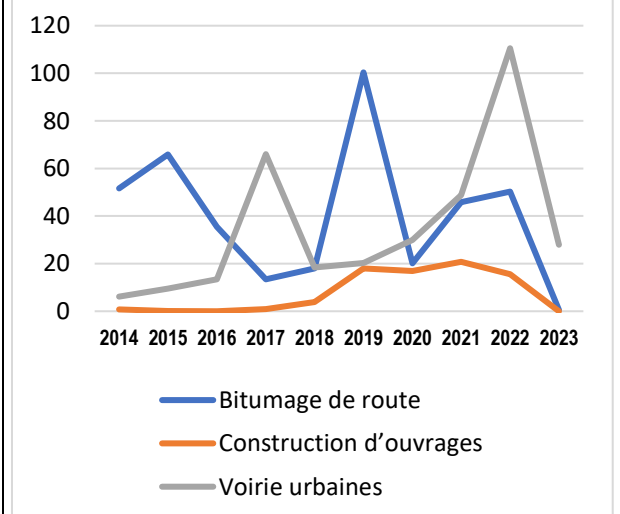
Graphique 14 : Évolution des dépenses d'aménagement des pistes rurales de 2014 à 2023 (en milliards de FCFA)



Graphique 15 : Évolution des dépenses au titre des travaux de renforcement/réhabilitation de 2017 à 2023 (en milliards de FCFA)



Graphique 16 : Évolution des dépenses au titre des travaux de construction et de bitumage de 2014 à 2023 (en milliards de FCFA)



Source statistique : DGEES à partir des données de l'annuaire statistique 2023

I.5 Sources de financement

Points saillants

- Baisse de 11,1% du budget d'investissement en 2023 ;
- Forte contribution (51,7%) du FSR-B au budget d'investissement en 2023 ;
- Faible taux d'absorption (19,4%) des financements extérieurs en 2023.

Commentaires

En 2023, le budget prévisionnel d'investissement est de 314,07 milliards FCFA, en baisse de 11,1% par rapport à 2022. Il devrait être financé à concurrence de 51,7% par le FSR-B, 35,4% par les appuis extérieurs et 13,0% par l'État. Les financements de l'État et du FSR-B ont baissé respectivement de 26,8% et 20,0% par rapport à 2022, tandis que celui des bailleurs extérieurs a augmenté de plus de 100%.

Le financement extérieur prévisionnel a atteint son plus haut niveau en 2023 (111,06 milliards FCFA). Quant au budget national, il admet un pic en 2017 qui est de 92,41 milliards FCFA. En ce qui concerne le financement du FSR-B, le pic a été observé en 2022 avec un montant de 203,19 milliards FCFA, expliqué par le démarrage de nouveaux projets en lien avec la signature en 2021 d'une convention de 200 milliards FCFA entre le FSR-B et le pool bancaire national.

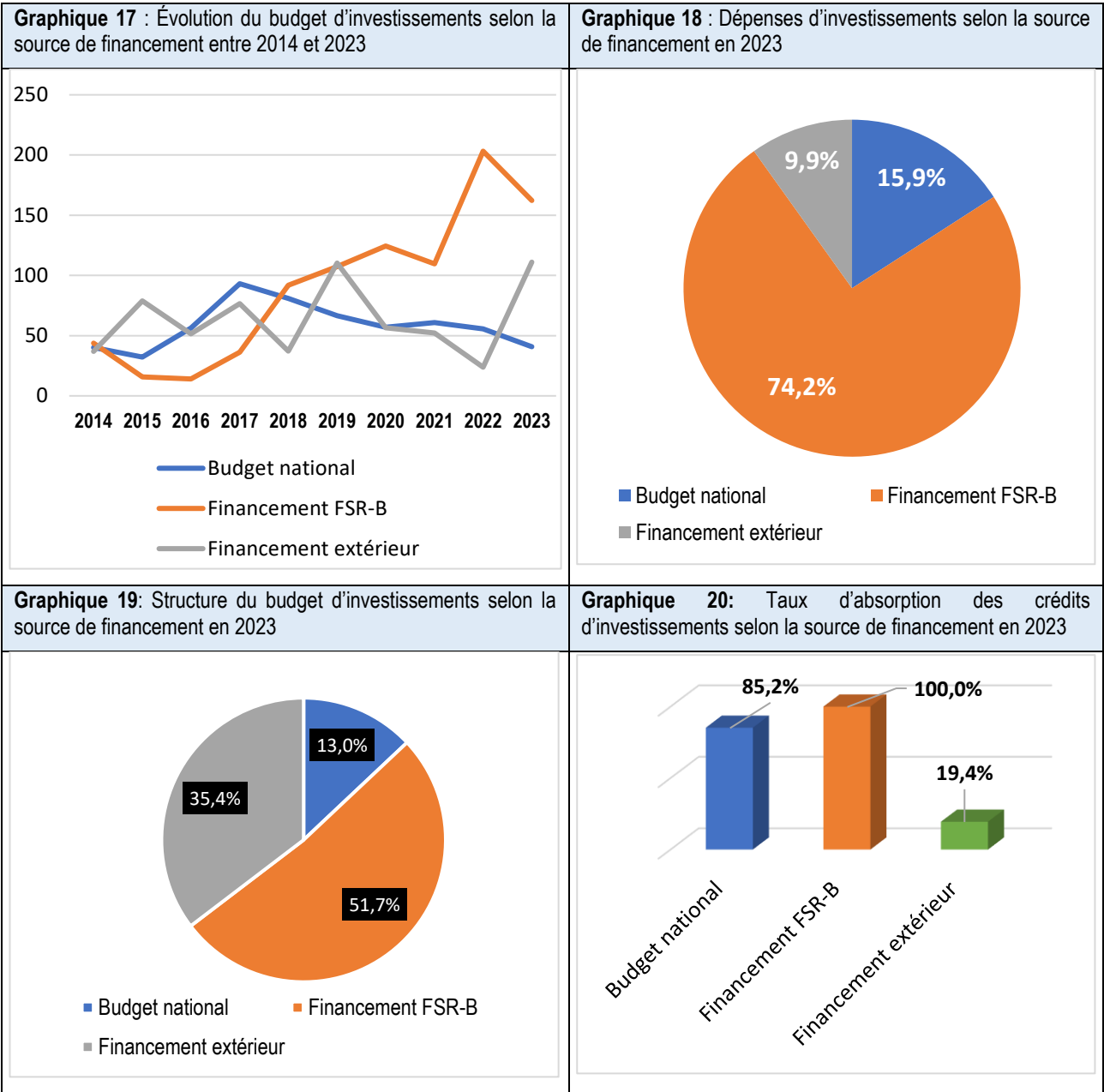
S'agissant des dépenses effectives d'investissement qui s'élèvent à 218,60 milliards FCFA en 2023, l'analyse de leur structure par source de financement montre que le FSR-B a contribué à hauteur de 74,2% (soit 162,25 milliards FCFA). Les partenaires techniques et financiers et l'État ont contribué respectivement à hauteur de 9,9% et 15,9%, soit 21,60 milliards FCFA et 34,75 milliards FCFA.

Quant au taux d'absorption des crédits d'investissement, il est de 69,6% en 2023 en baisse de 24,2 points de pourcentage par rapport à 2022. L'analyse par source de financement montre que le taux d'absorption est de 100% pour le FSR-B, 85,2% pour le budget État et 19,4% pour le financement extérieur en 2023.

Sources statistiques : DGF et FSR-B

Tableau 5: Budget prévisionnel d'investissement selon la source de financement

Composante	Budget			Variation 2022/ 2021		
	2023	Milliards FCFA	En %	2022	Milliards FCFA	En %
Budget national	40,76	- 14,90	-26,8%	55,66	- 5,18	-8,5%
Financement FSR-B	162,25	- 40,95	-20%	203,20	93,63	85,5%
Financement extérieur	111,06	87,26	366,6%	23,80	- 28,44	-54,4%
Budget d'Investissement	314,07	+31,42	+11,1%	282,66	+60,01	+27,0%



Source statistique : DGEES à partir des données de l'annuaire statistique 2023

I.6 Mesures d'accompagnement

Points saillants

- Forte baisse de 87,6% du montant des dédommagements en 2023 ;
- Hausse de 27,9% du montant alloué aux travaux connexes en 2023.

Commentaires

Le montant des dédommagements en 2023 est de 37,57 millions de FCFA, en baisse de 87,6% par rapport à 2022. Ce montant est largement au-dessous de la moyenne des dédommagements enregistrés sur la période 2020 à 2022. En général, plusieurs facteurs peuvent influencer le niveau des dédommagements à savoir le démarrage de nouveaux projets routiers, les disponibilités financières, la variabilité des dommages, le nombre de personnes affectées par les projets (PAP), les exigences de certains partenaires techniques et financiers (PTF), etc.

Sur la période 2014-2023, le montant des dédommagements a atteint son niveau le plus élevé en 2018 (662,00 millions de FCFA) qui s'explique par le fait que le ministère a démarré à cette date l'exécution de plusieurs projets routiers notamment l'exécution des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route communautaire CU2A. Son niveau le plus bas est observé en 2023 (37,57 millions de FCFA).

En 2023, le montant alloué aux travaux connexes est de 1,55 milliards de FCFA, soit une hausse de 0,34 milliards de FCFA par rapport à 2022.

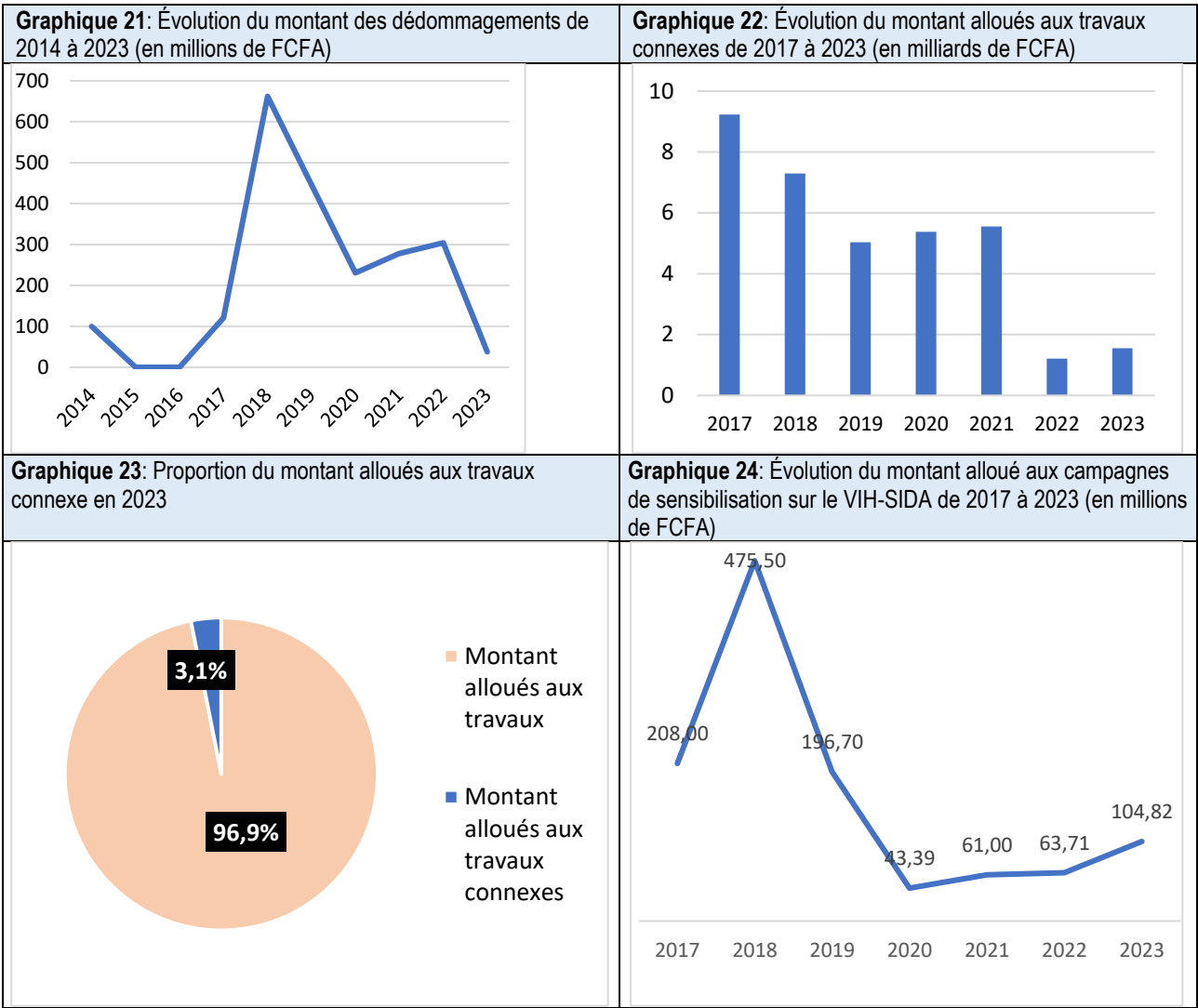
Sur la période 2017-2023, on observe une tendance globale à la baisse des montants alloués aux travaux connexes. Toutefois, des hausses consécutives ont été constatées en 2020, 2021 et 2023 respectivement de 7,0% ; 3,2% et de 27,9%.

Quant aux campagnes de sensibilisation sur le VIH-SIDA, un montant de 104,81 millions de FCFA a été alloué en 2023 contre 63,71 millions en 2022. Sur la période 2017-2023, un total de 1,15 milliards de FCFA a été injecté dans la sensibilisation sur le VIH-SIDA dans le cadre de la réalisation des travaux routiers.

Sources statistiques : DGF, DGIR, DGPR, DGER, Agetib

Tableau 6: Évolution des montants des dédommagements et des travaux connexes

Composante	Montant	Variation 2023/2022		Montant	Variation 2022/ 2021	
	2023	Montant	En %	2022	Montant	En %
Montant des dédommagements (en millions de FCFA)	37,57	-266,63	-87,6%	304,20	26,46	9,5%
Montant alloués aux travaux connexes (milliards de FCFA)	1,55	0,34	27,9%	1,21	-4,34	-78,2%
Montant alloué aux campagnes de sensibilisation sur le VIH-SIDA (en millions de FCFA)	104,82	41,11	0,1%	63,71	2,71	4,4%



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

I.7 Montants issus des conventions

Points saillants

- Forte baisse de 42,67% du montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures en 2023 ;
- Fort taux d'absorption (87,2%) du montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures déconcentrées en 2023.

Commentaires

Le montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures en 2023 s'élève à 3,60 milliards de FCFA, soit 1,98 milliards de FCFA pour les structures centrales et rattachées et 1,62 milliards de FCFA pour les structures déconcentrées. Il est en baisse de 42,7% (-2,68 milliards de FCFA) par rapport à 2022.

Sur la période 2017-2023, le montant des conventions accordées aux structures connaît une tendance haussière à l'exception de 2021 et 2023. La baisse observée pendant ces deux années est expliquée par celle du montant des conventions accordé aux structures centrales et aux structures déconcentrées respectivement pour la supervision et le contrôle des travaux routiers.

S'agissant des conventions accordées aux structures déconcentrées, les montants varient de 28,03 millions de FCFA (Sahel) à 201,82 millions de FCFA (Boucle du Mouhoun). Sur un montant total de 1,62 milliards de FCFA reçu en 2023, les structures bénéficiaires ont pu consommer 1,41 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption de 87,2%. Ce taux est dû d'une part à la situation sécuritaire difficile dans la plupart des régions qui n'a pas permis l'exécution normale des activités et d'autre part au décaissement tardif des crédits de convention.

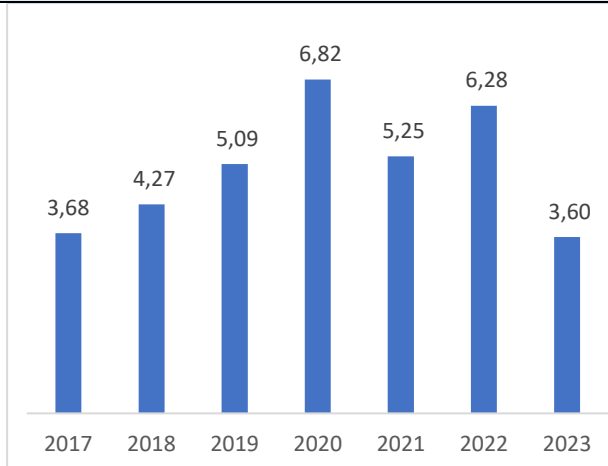
On note que seule la région des Hauts-Bassins a entièrement consommé ses crédits. En revanche, la région de Sahel a enregistré le plus faible taux d'absorption (30,6%).

Sources statistiques : FSR-B, DRI

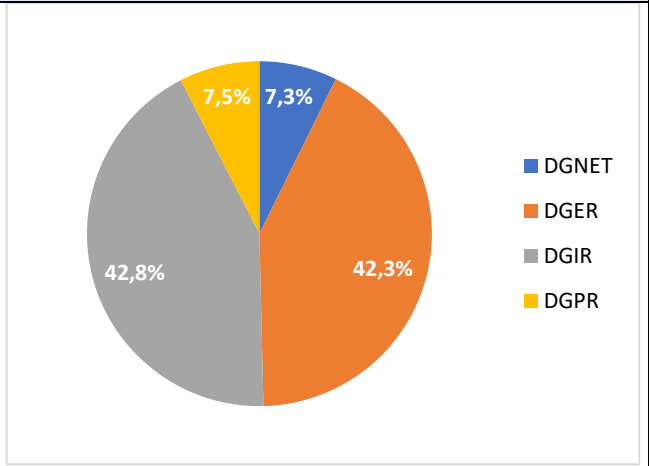
Tableau 7: Conventions accordées aux structures (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant total des conventions	3,68	4,27	5,09	6,82	5,25	6,28	3,60

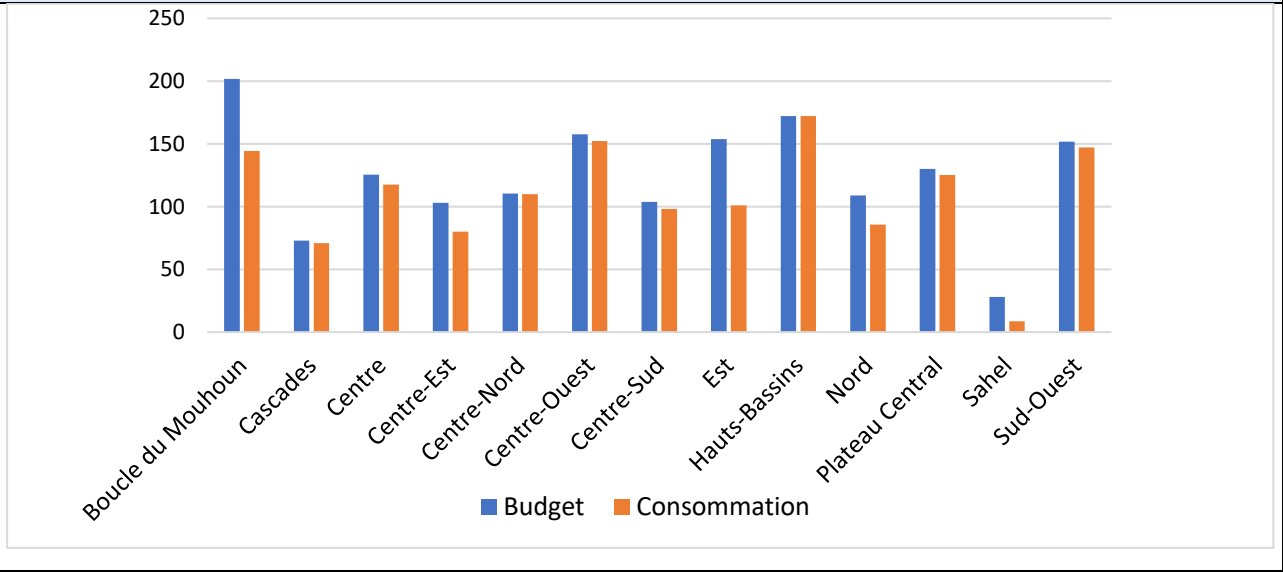
Graphique 25 : Évolution du montant des conventions accordées aux structures centrales de 2017 à 2023 (en milliards de FCFA)



Graphique 26: Répartition du montant des conventions accordées par le FSR-B aux structures centrales en 2023



Graphique 27 : Montant des conventions reçues et les consommations par structure déconcentrée en 2023 (en millions de FCFA)



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

II. RESSOURCES HUMAINES

II. RESSOURCES HUMAINES

II.1 Personnel du MI

Points saillants

- Augmentation continue (3,5% en moyenne par an) du personnel depuis 2017 ;
- Faible proportion (14,7%) des femmes en 2023 ;
- Plus de la moitié (52,7%) du personnel du ministère est en service dans les structures centrales en 2023.

Commentaires

En 2023, l'effectif du personnel du MI (excepté le personnel contractuel des structures rattachées) est de 962 agents contre 974 agents en 2022, soit une baisse de 1,2%, en lien notamment avec les départs à la retraite et les mises en position de disponibilité. Il compte 14,8% de femmes. L'âge moyen du personnel est de 39 ans et 56,1% des agents ont au plus 40 ans. Les structures centrales absorbent 52,7% du personnel, les structures déconcentrées 42,6% et les structures rattachées et de mission 4,7%. Au niveau des structures centrales, le personnel des cinq (05) directions générales techniques représente 36,1% du personnel et les autres structures au nombre de trente-deux (32) renferment 63,9% du personnel. Le Ministère est majoritairement composé de personnel d'application (44,0%). Le personnel d'exécution représente 30,4%, celui de conception 25,6%.

Le personnel de la famille d'emplois du métier « infrastructures » représente 61,8% de l'effectif. Parmi ce personnel, les femmes représentent 3,1%.

Au niveau des structures déconcentrées, le nombre moyen du personnel est de 32 agents. Les effectifs varient entre 16 (DRI du Sahel) et 41 agents (DRI du Centre-Ouest).

Le nombre de cadres occupant des postes de responsabilité au sein du ministère est de 292 en 2023, avec 67,8% issus du métier « infrastructures ».

Sur la période de 2014 à 2023, l'effectif du personnel croît à l'exception de 2016, marquée par la scission d'avec le ministère en charge des transports, et en 2023 où il a connu une légère baisse. Sur la période de 2017 à 2023, l'effectif du personnel a connu une croissance moyenne de 3,5% par an.

Le personnel de conception est celui des catégories P, A et assimilé

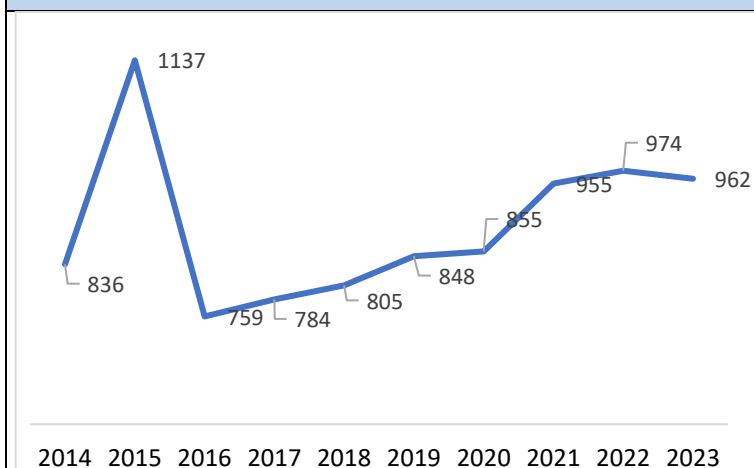
Le personnel d'application est celui des catégories B et assimilé

Le personnel d'exécution est celui des catégories C D, E et assimilé

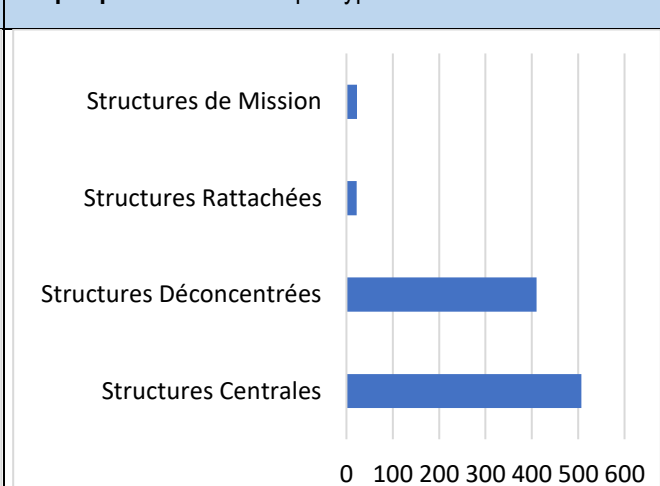
Le personnel des emplois spécifiques du MI est celui de la famille d'emploi génie civil et topographie

Sources statistiques : DRH

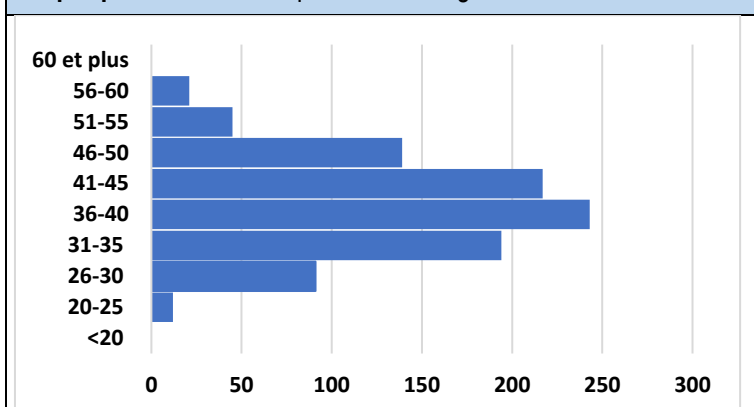
Graphique 28: Évolution de l'effectif du personnel du MI entre 2014 et 2023



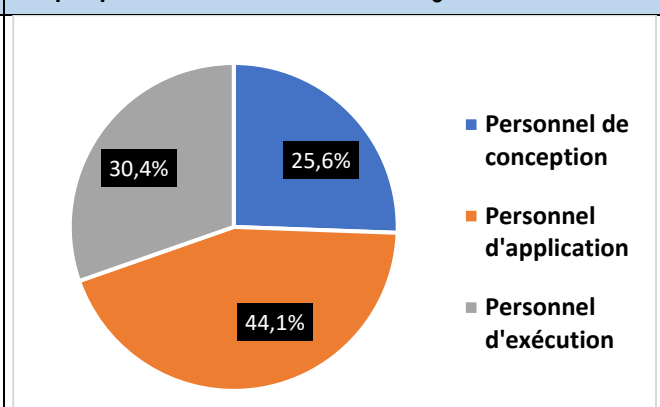
Graphique 29: Personnel par type de structure en 2023



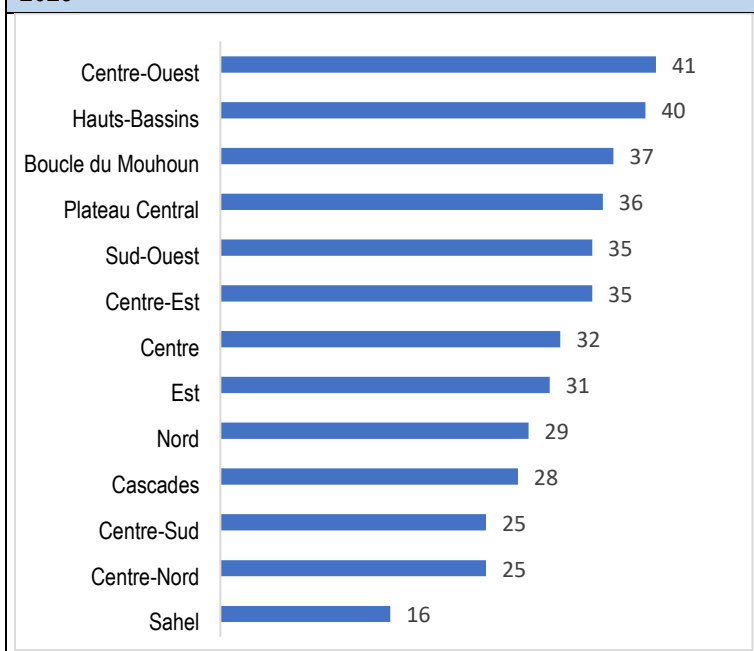
Graphique 30: Personnel par tranche d'âge en 2023



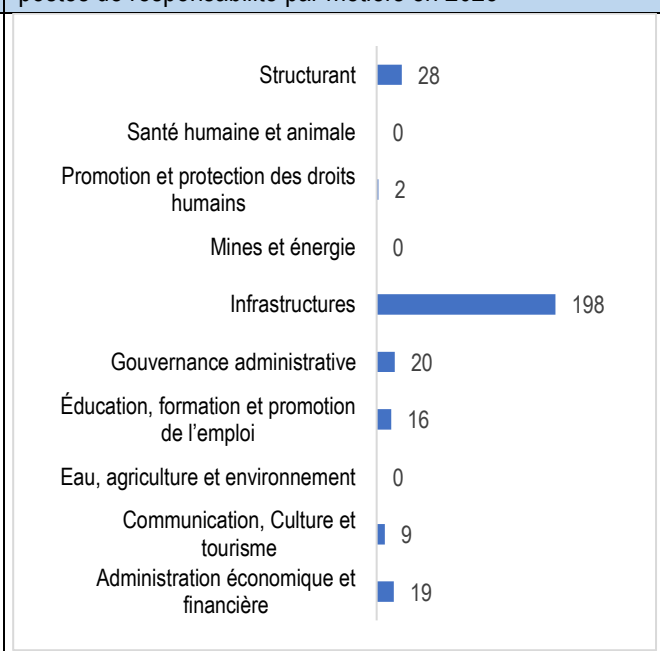
Graphique 31: Personnel selon la catégorie en 2023



Graphique 32: Effectif du personnel par Direction Régionale en 2023



Graphique 33 : Répartition des cadres nommés à des postes de responsabilité par métiers en 2023



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

II.2 Effectifs des élèves de l'École Nationale des Travaux Publics

Points saillants

- Quasi-stabilité de l'effectif des élèves en 2023 ;
- Forte proportion (73,8%) des auditeurs libres en 2023 ;
- Aucun enseignant permanent au niveau de l'ENTP.

Commentaires

L'effectif total des élèves de l'École Nationale des Travaux Publics (ENTP) en 2023 est de 1 007 contre 981 en 2022. Il est constitué de 13,3% de femmes. Le nombre d'élèves de l'ENTP issus des concours professionnels et directs est de 264 dont 6,1% de femmes. Parmi ces élèves, 203 ont été recrutés sur concours directs et 61 sur concours professionnels.

Au titre des inscriptions de 2023, les auditeurs libres occupent la première place avec une proportion de 73,8% contre 70,1% en 2022. Ils sont suivis des élèves fonctionnaires (recrutement sur concours directs), représentant 20,2% des effectifs contre 22,5% en 2022.

En 2023, l'effectif des élèves sortants (diplômés) de l'ENTP est de 358, contre 410 en 2022, avec 17% de femmes.

L'effectif total des enseignants de l'ENTP est de 170 pour l'année 2023, composé uniquement d'enseignants vacataires. Il est constitué de 1,8% de femmes.

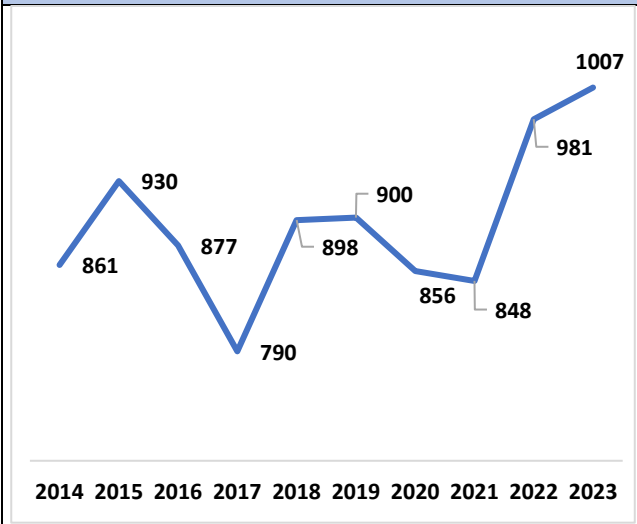
Sur la période de 2014 à 2023, l'effectif des élèves formés a connu une évolution en dents de scie.

Source statistique : ENTP

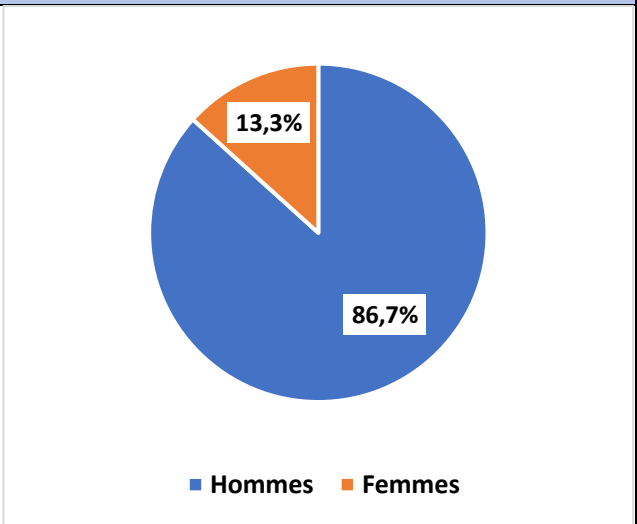
Tableau 8: Effectif des élèves de l'ENTP en 2023

Effectif	%Femmes	% d'auditeurs libres	% Élèves fonctionnaires	% Fonctionnaires élèves	Variation 2023/2022		Variation 2022/ 2021	
					En nombre	En %	En nombre	En %
1007	13,3%	73,8%	20,2%	6,1%	26	2,7%	133	15,7%

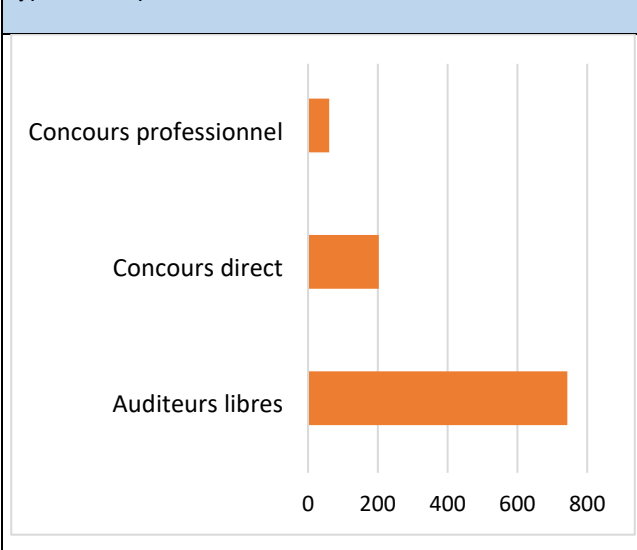
Graphique 34 : Évolution des effectifs des élèves de 2014 à 2023



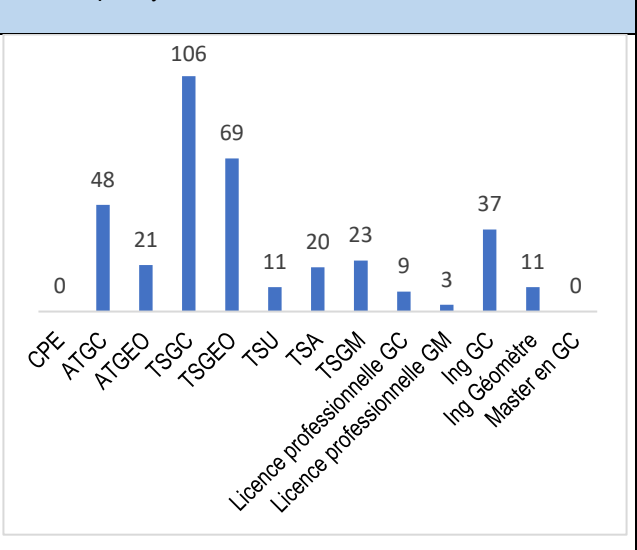
Graphique 35 : Répartition des élèves en 2023 selon le genre



Graphique 36 : Répartition des élèves en 2023 selon le type d'inscription



Graphique 37 : Répartition de l'effectif des élèves sortants en 2023 par cycle de formation



Source statistique : DGEES à partir des données de l'annuaire statistique 2023

III. INFRASTRUCTURES

III. INFRASTRUCTURES

III.1 Infrastructures routières

➤ Réseau routier national

Points saillants

- Classification du réseau routier non actualisée depuis l'année 2000 ;
- Prédominance du linéaire de pistes rurales (75,1% du réseau connu) ;
- Plus de 100 km de voiries urbaines bitumées en 2023 par le MI.

Commentaires

Le réseau routier national est composé de routes classées, de pistes rurales et de la voirie urbaine selon le décret N°2000-268/PRES/PM/MIHU du 21 juin 2000 portant définition et réglementation du réseau routier national.

Le décret N°2000-269/PRES/PM/MIHU du 21 juin 2000 portant classification des routes au Burkina Faso définit un linéaire de 15 272 ¹Km de routes classées. Ce réseau classé est composé majoritairement des routes nationales (43,9%), suivies des routes départementales (32,7%) et des routes régionales (23,4%). Le réseau classé n'a pas été mis à jour depuis l'an 2000.

Le Répertoire Général des Pistes Rurales (RGPR) de juillet 1999 identifie un linéaire de 46 095 Km de pistes rurales. La région de l'Est comporte le plus grand linéaire, soit 5 869 km de pistes rurales tandis que la région du Centre détient le faible linéaire, soit 933 km. Tout comme le réseau classé, ce répertoire n'a pas été mis à jour.

Concernant la voirie urbaine, il n'existe pas pour le moment de répertoire y relatif. Toutefois, en termes de réalisation, le MI a effectué le bitumage de 104,88 km de voiries urbaines en 2023 contre 134,33 km en 2022. De 2017 à 2023, en moyenne 82,35 km de voiries urbaines sont bitumés par an. Il convient néanmoins de relever que la gestion de la voirie urbaine incombe aux collectivités territoriales.

Sources statistiques :

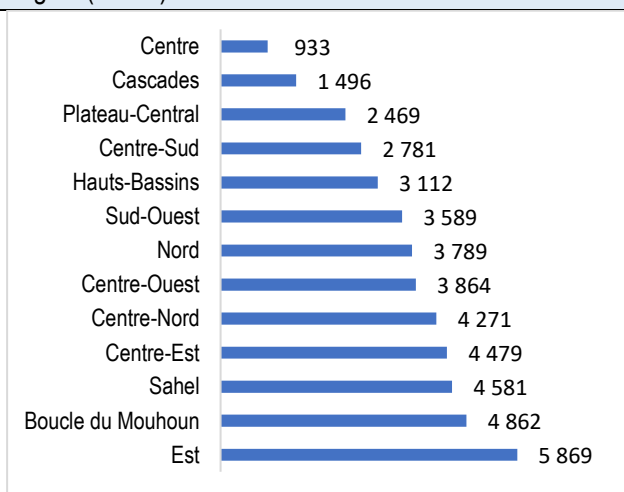
- Décret N°2000-268/PRES/PM/MIHU du 21 juin 2000 portant définition et réglementation du réseau routier national
- Décret N°2000-269/PRES/PM/MIHU portant classification des routes au Burkina Faso du 21 juin 2000 ;
- Répertoire général des pistes rurales, Juillet 1999

¹ Le décret donne un linéaire de 15 271 km mais le total par région donne 15 272 km

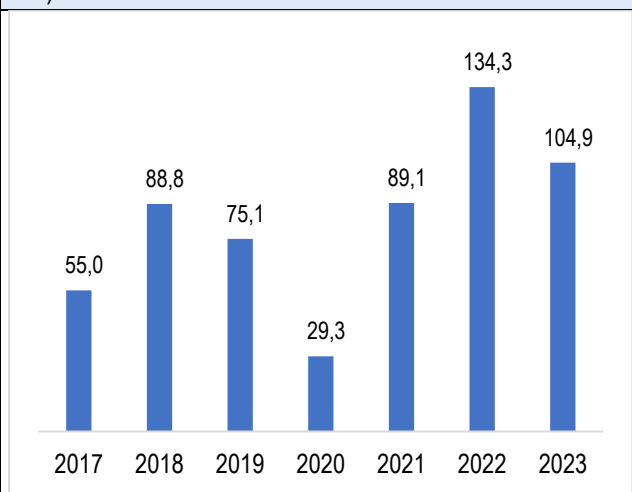
Tableau 9: Réseau routier national (km)

Réseau routier national	Linéaire	Date de classification
Routes classées	15 272	21 juin 2000
Pistes rurales	46 095	Juillet 1999
Voirie urbaine	Nd	

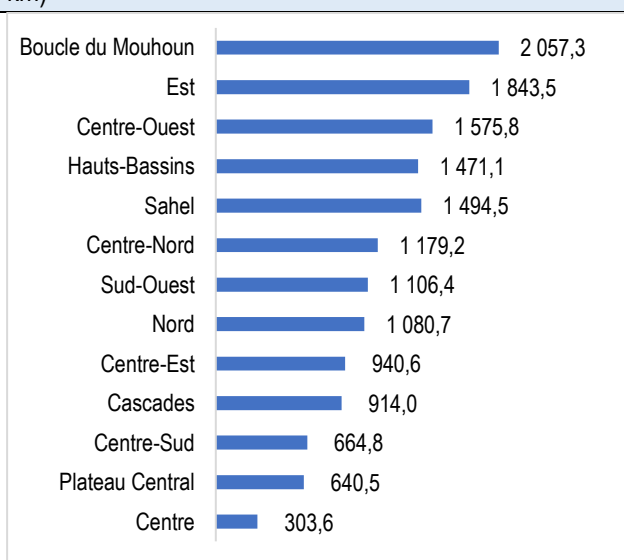
Graphique 38: Linéaire de pistes rurales inventoriées par région (en km)



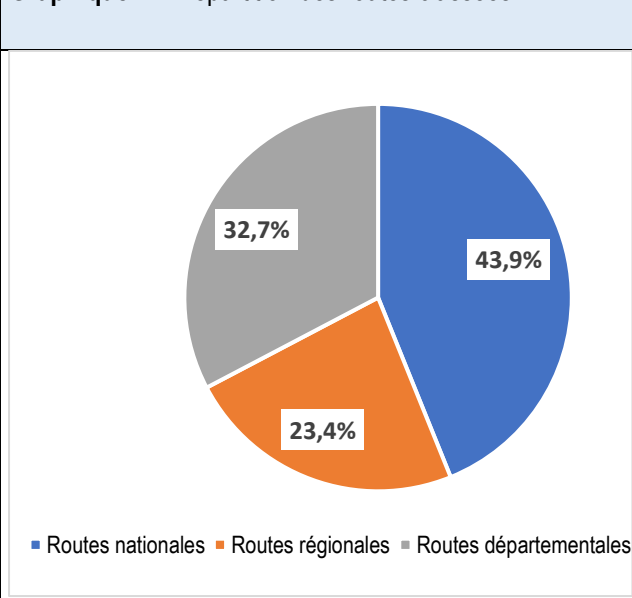
Graphique 39: Linéaire de voiries bitumées par année (en km)



Graphique 40: Linéaire de routes classées par région (en km)



Graphique 41: Répartition des routes classées



Source statistique : DGEES à partir des données de l'annuaire statistique 2023

➤ Réseau routier classé

Points saillants

- Densité du réseau routier classé : 5,6 km/100km².
- Aucun linéaire du réseau routier classé bitumé n'a été réceptionné en 2023 ;
- Forte proportion (73,3%) de route en terre du réseau routier classé en 2023.

Commentaires

Le linéaire de routes classées au Burkina Faso est de 15 272 km avec une densité de 5,6 km de routes au 100 km², inférieure à la moyenne africaine (6,84 km/100 km²) de 2017 et supérieure à celle de la CEDEAO (3,1 km/100 km²) de 2006.

La densité du réseau routier classé est plus importante dans la région du Centre où elle atteint 10,8 km/100 km² et plus faible dans la région de l'Est où elle est de 4 km/100 km².

En 2023, aucun linéaire de route bitumée n'a été réceptionné ², ce qui maintient le linéaire de routes classées bitumées à 4 076 km, représentant 26,7% du réseau classé.

Sur la période 2014-2023, en somme 543 km de routes ont été bitumés, soit une moyenne de 54,3 km par an.

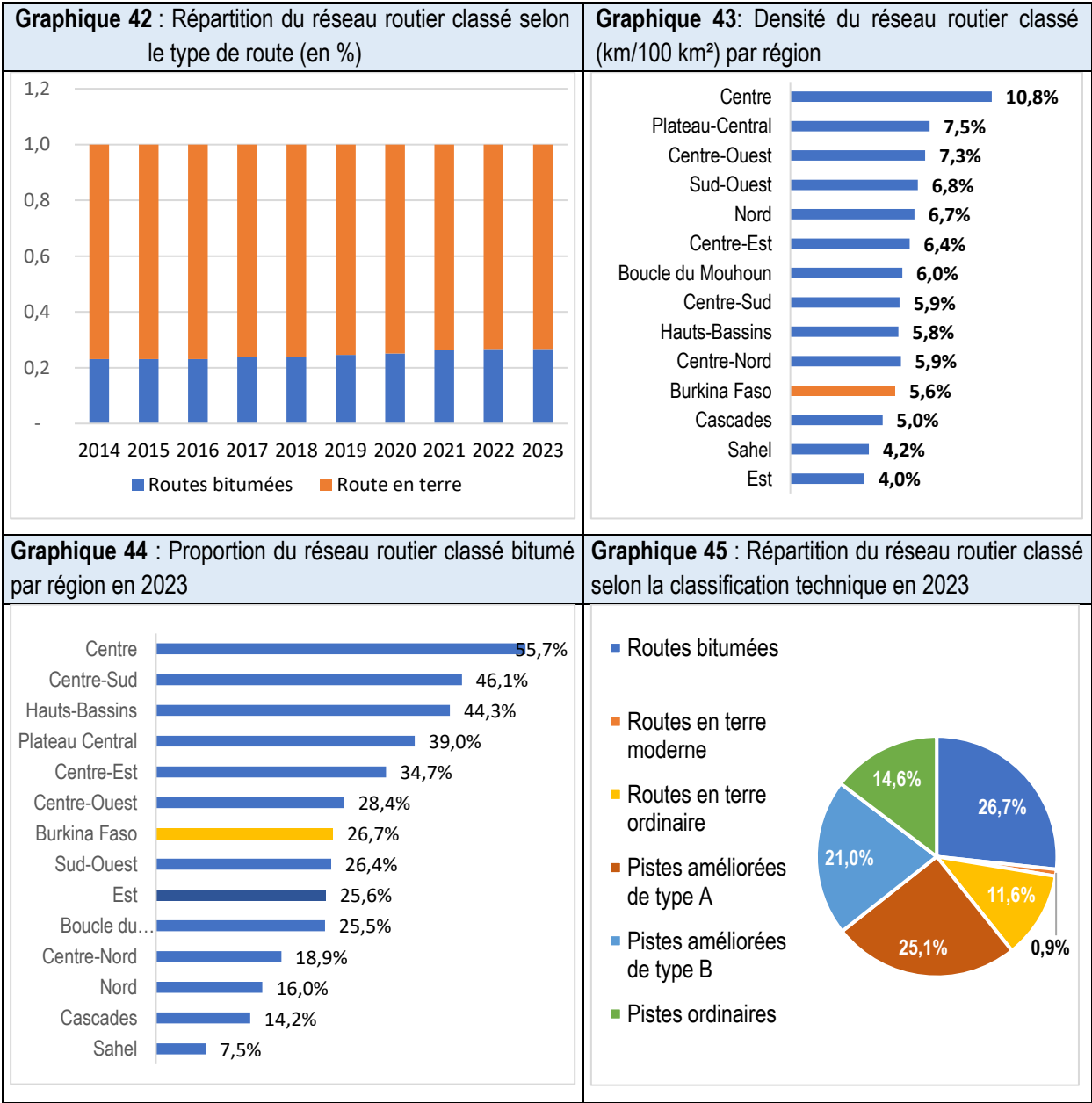
En 2023, les routes en terre n'ont pas connu une évolution (73,3% du réseau classé) du fait de la non-réception de linéaire du réseau routier classé bitumé.

Sources statistiques : DGNET

² Il s'agit des linéaires bitumés et réceptionnés au 31 décembre de l'année.

Tableau 10: Répartition du linéaire du réseau routier classé selon le type de route

Type de route	2014	2023	Écart 2022-2023	Écart 2014-2023
Routes bitumées	3 533	4 076	0	543
Routes en terre	11 739	11 196	0	-543
Total	15 272	15 272	0	0



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

Réseau routier communautaire

Points saillants

- Forte proportion (94,8%) du réseau communautaire bitumé ;
- Baisse de 6,2% de routes communautaires en bon état en 2023.

Commentaires

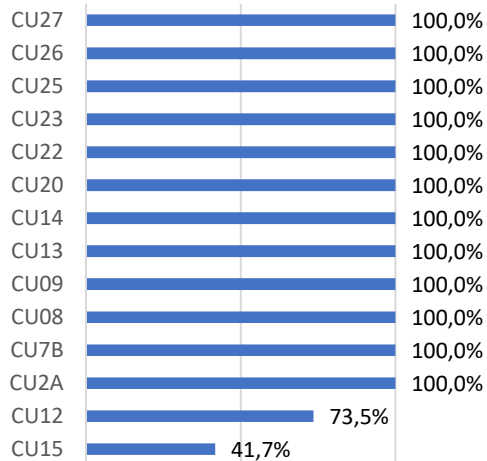
En 2023, le Burkina Faso compte quatorze (14) routes communautaires d'un linéaire total de 3 437,24 km représentant 22,5% du réseau routier classé.

Les routes communautaires bitumées représentent 94,8% du réseau communautaire. Toutes les routes communautaires sont entièrement bitumées à l'exception de la CU15 avec 41,7% bitumé et de la CU12 avec 73,5% bitumé. Les travaux de bitumage de la section Diapaga - Frontière du Bénin de la CU15 sont suspendus pour raison d'insécurité.

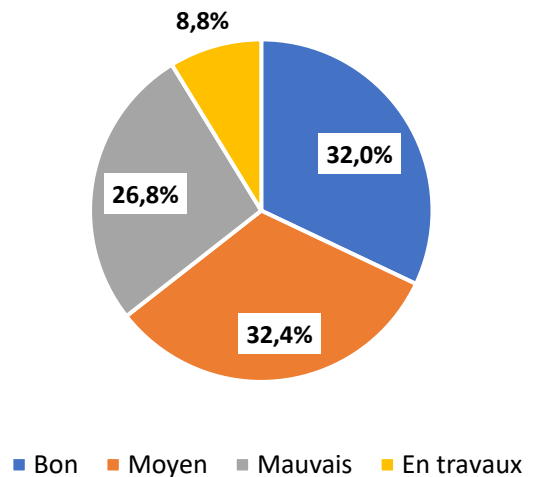
En 2023, la proportion des routes communautaires en bon état est de 32,0% contre 38,2% en 2022. Cette baisse de la proportion des routes en bon état s'explique par la non exécution de certains travaux d'entretien due à la situation sécuritaire.

Sources statistiques : DGNET

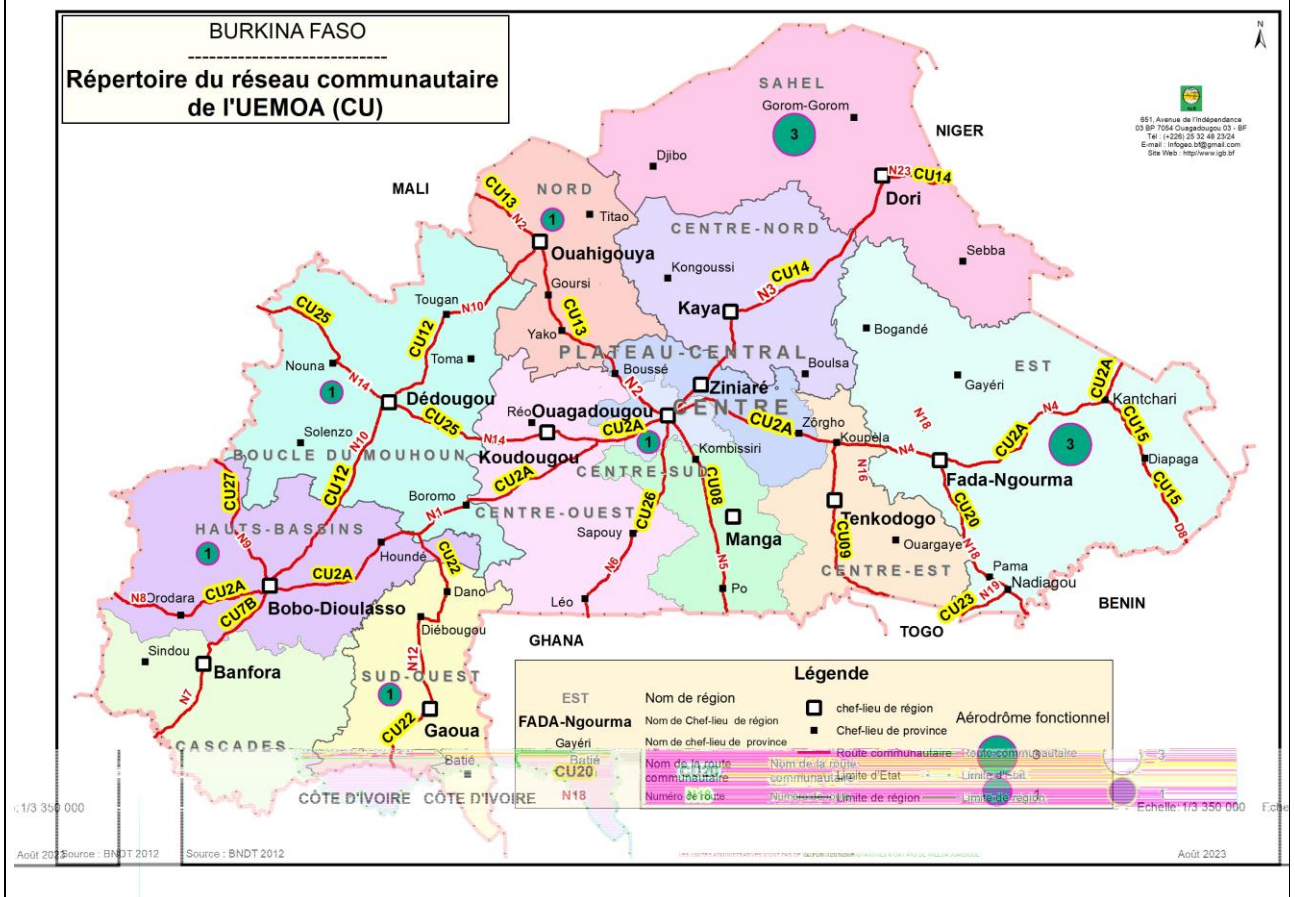
Graphique 46: Proportion de linéaire bitumé selon la route communautaire



Graphique 47: Répartition du réseau communautaire selon l'état en 2023



Carte 1: Répertoire du réseau communautaire



Source statistique : DGEES à partir des données de l'annuaire statistique 2023

➤ Entretien et état des routes du réseau classé

Points saillants

- 2 944,66 km de routes ont reçu un entretien courant en 2023 ;
- Aucune route n'a été entretenue par entretien périodique en 2023 ;
- 53,4% du réseau routier classé en mauvais état en 2023.

Commentaires

En 2023, un linéaire de 2 944,66 km a bénéficié d'un entretien courant contre 2 942,76 km en 2022, soit 1,9 km de plus. Aucun linéaire de routes n'a bénéficié d'un entretien périodique en 2023 par manque de financement. En revanche en 2022, un linéaire de routes de 168,74 km a bénéficié d'un entretien périodique. Sur la période 2017-2023 un linéaire total de 2 823,78 km a été entretenu avec une moyenne de 403,4 km par an.

La proportion du réseau routier en « bon état » a baissé de 2,3 points de pourcentage en passant de 16,4% en 2022 à 14,1% en 2023. Cette baisse est en partie liée à la perturbation ou l'arrêt de certains travaux du fait du contexte sécuritaire. La proportion du réseau routier en « mauvais état » est donc passée de 51,4% en 2022 à 53,4% en 2023.

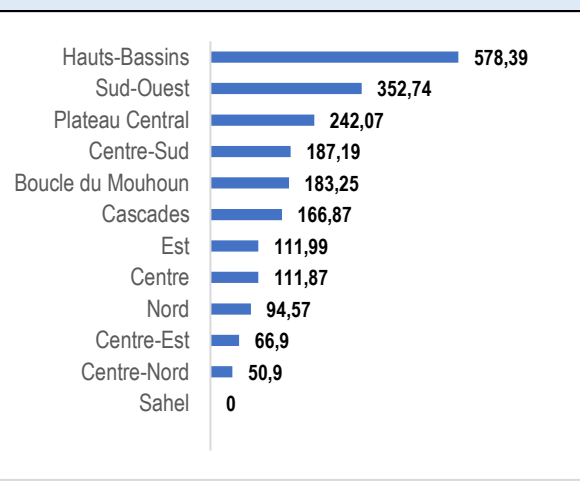
Les routes départementales sont les plus touchées par le mauvais état des routes. En effet, 63,7% des routes départementales sont en mauvais état. Quant aux routes régionales, cette proportion est de 59,2% et 38,5% pour les routes nationales.

Sources statistiques : DGER, DGNET

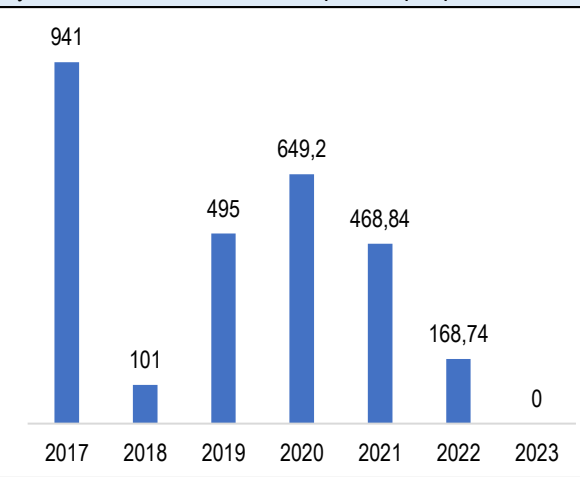
Tableau 11 : Répartition des routes entretenues selon le type d'entretien (en km)

Type d'entretien	2022	2023	Ecart 2023-2022
Entretien courant	2 942,76	2 944,66	1,9
Entretien périodique	168,74	0	-168,74

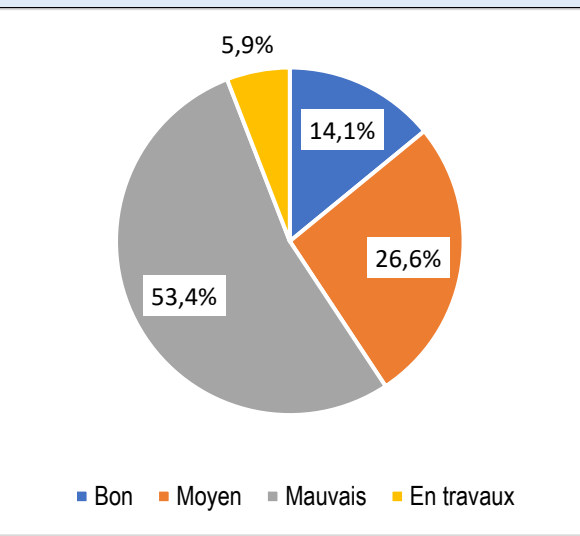
Graphique 48 : Linéaire du réseau routier classé ayant bénéficié d'un entretien courant en 2023 par région



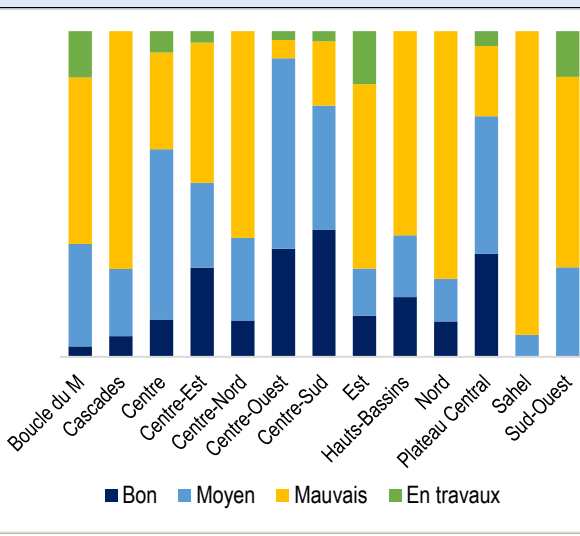
Graphique 49 : Linéaire du réseau routier classé ayant bénéficié d'un entretien périodique par année



Graphique 50: Réseau routier classé selon l'état en 2023



Graphique 51: Etat du réseau routier classé en 2023 selon la classe de routes



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

➤ Pistes rurales

Points saillants :

- Baisse de 57,4% de linéaire de pistes rurales aménagées et réceptionnées en 2023 ;
- Faible proportion (36,6 %) de pistes rurales aménagées et réceptionnées à fin 2023 ;
- 272,69 km de pistes rurales entretenues en 2023.

Commentaires

En 2023, un linéaire de 171,86 km de pistes rurales a été aménagé et réceptionné contre 403 km en 2022, soit une baisse de 57,4% pour des contraintes budgétaires. Les régions de l'Est et du Centre-Est ont bénéficié de 50,8% de l'ensemble des aménagements (87,3 km). Les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Nord, des Hauts-Bassins, du Nord, du Plateau Central et du Sahel n'ont bénéficié d'aucun aménagement de pistes rurales. En moyenne, 492,98 km de linéaire de pistes rurales ont été aménagés sur la période de 2014 à 2023.

Le cumul du linéaire de pistes rurales aménagées en fin 2023 est de 16 889,86 km, soit 36,6% du répertoire général des pistes rurales (RGPR). La proportion du linéaire répertorié aménagé dans chaque région varie de 10,3% (Sahel) à 84,8% (Plateau Central).

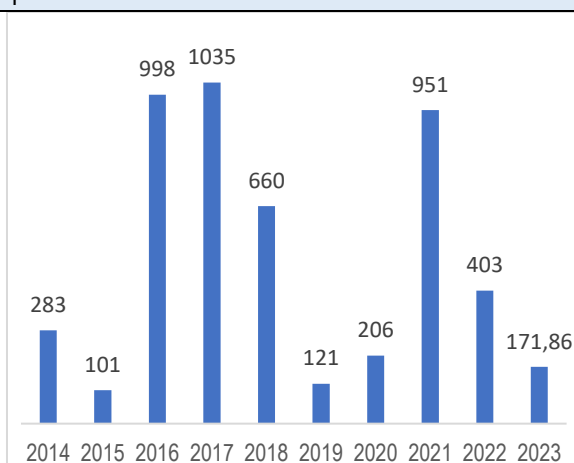
En ce qui concerne l'entretien courant des pistes rurales, onze (11) régions ont bénéficié d'entretien en 2023 portant sur un linéaire de 272,69 km, soit 174,35 km de moins qu'en 2022. Les régions du Nord et du Sahel n'ont pas bénéficié d'entretien en 2023.

Sources statistiques : DGPR et DGER

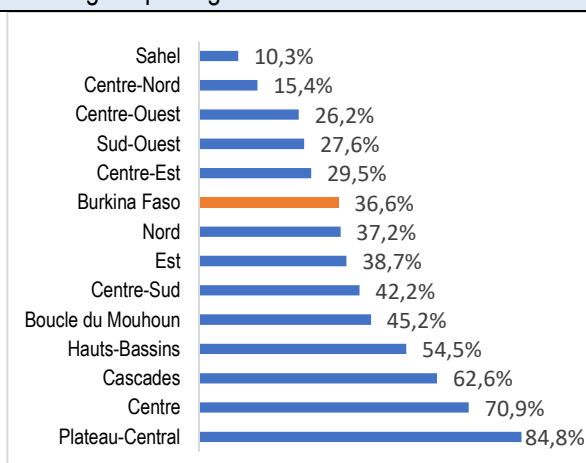
Tableau 12: Données sur les pistes rurales

	2022	2023	Entre 2014 et 2023
Pistes rurales aménagées (km)	403,0	171,86	4 929,9
Pistes rurales entretenues (km)	447,0	272,69	7 005,3

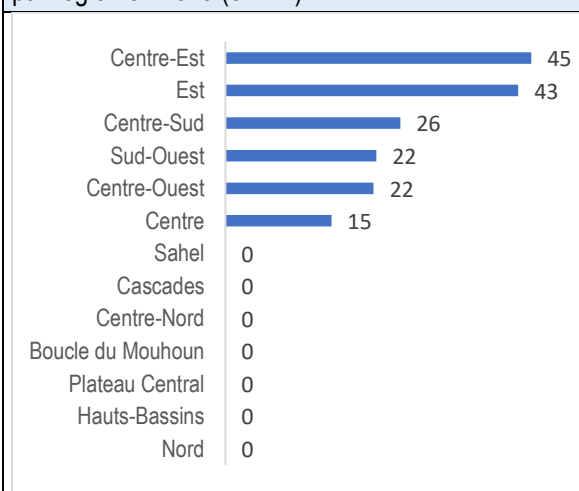
Graphique 52 : Linéaire de pistes rurales aménagées par année



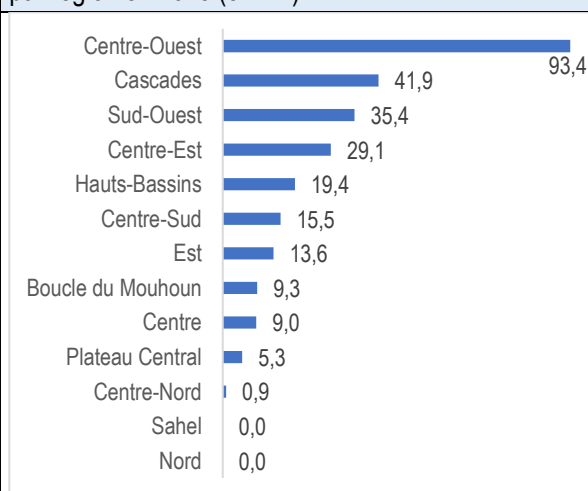
Graphique 53 : Proportion de pistes rurales aménagées par région en 2023



Graphique 54: Linéaire de pistes rurales aménagées par région en 2023 (en km)



Graphique 55: Linéaire de pistes rurales entretenues par région en 2023 (en km)



Source statistique : DGEES à partir des données de l'annuaire statistique 2023

➤ Infrastructures de sauvegarde

Points saillants

- 70,6% des postes de péage fonctionnels en 2023 ;
- 833 postes de barrières de pluie en 2023 dont 79,2% fonctionnels ;
- La majorité (74,8%) des véhicules poids lourds font de la surcharge sur les routes en 2023.

Commentaires

En 2023, le Burkina Faso dispose de 51 postes de péage dont 36 fonctionnels soit 70,6%. Parmi les postes fonctionnels, neuf (09) sont en bon état, vingt-six (26) en état moyen et un (01) en mauvais état.

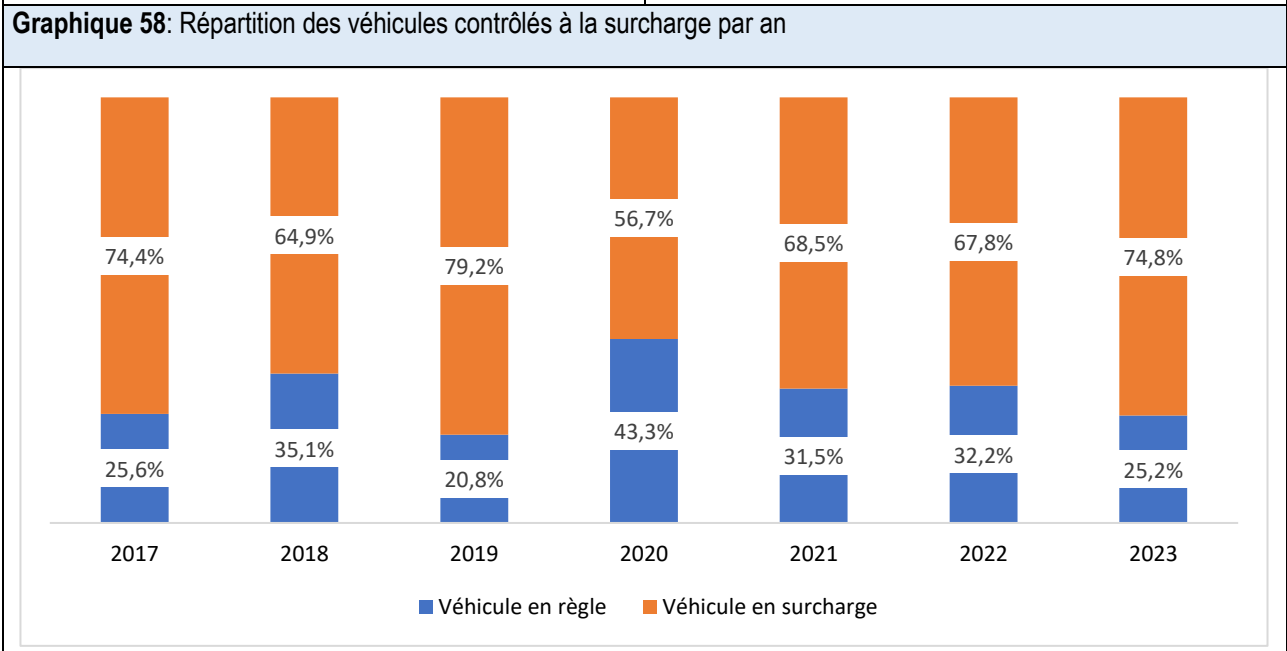
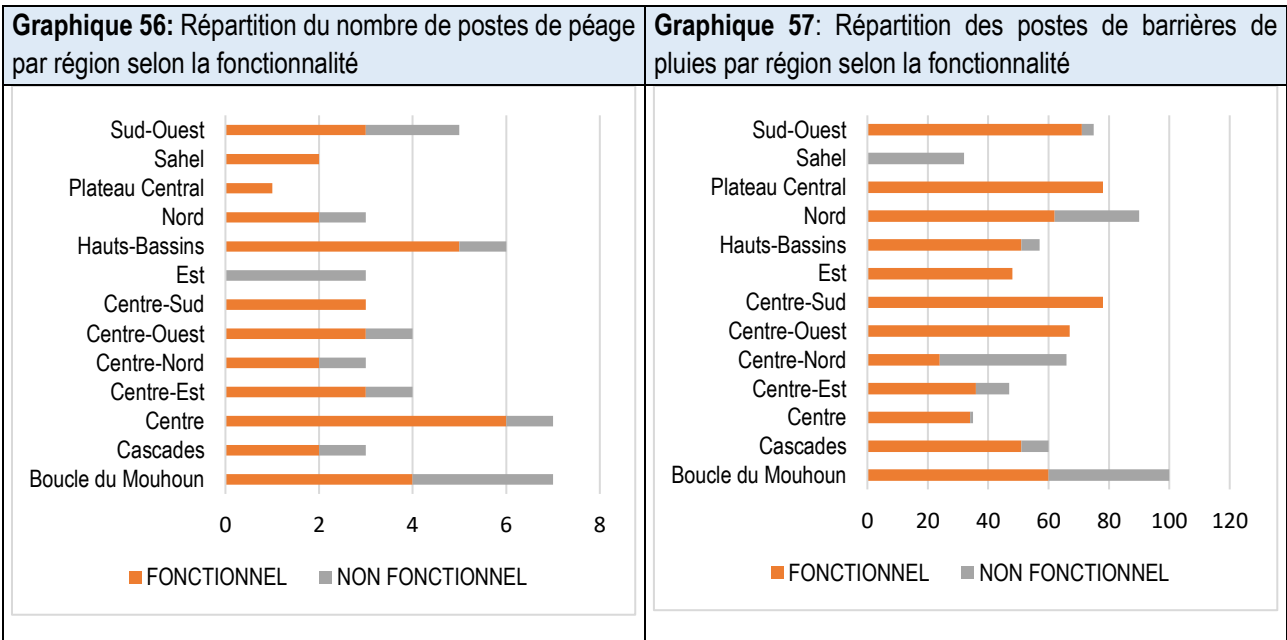
Au titre des barrières de pluie, sur les 833 postes existants en 2023, 660 barrières sont fonctionnelles, soit 79,2% de postes fonctionnels. Quatre (04) régions ont tous leurs postes de barrières de pluie fonctionnels. En revanche, aucun poste de barrière de pluies n'est fonctionnel dans la région du Sahel. De 2014 à 2023, le nombre de postes de barrières de pluies a connu une tendance haussière soit une moyenne de 624 barrières de pluie, qui se justifie par l'aménagement des pistes rurales.

Le nombre de véhicules poids lourd à la surcharge contrôlés (210 419) a connu une baisse de 684 contrôles par rapport à 2022. Il ressort que la majorité des véhicules font de la surcharge sur les routes avec des proportions moyenne de 69,5% sur la période 2017-2023, et ce, malgré l'existence du règlement 14 de l'UEMOA relatif au contrôle de la charge à l'essieu. Ce qui constitue l'une des principales raisons de la dégradation précoce des routes.

Sources statistiques : DGESE, FSR-B, DRI, DGESE/MTMUSR

Tableau 13: Données sur la sauvegarde des infrastructures

	Nombre en 2023	% fonctionnel	Variation absolue 2023/2022
Postes de péages	51	70,6	0
Barrières de pluies	833	79,2	+27



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

➤ Désenclavement des communes³

Points saillants

- 88,6% des communes reliées à leur chef-lieu de province par une route ou une piste en toutes saisons ;
- Hausse de 8,4% de linéaire des voiries bitumées.

Commentaires

En 2023, sur 306 communes concernées, 271 communes (88,6%) disposent d'une route ou d'une piste rurale permettant la mobilité des personnes et des biens vers leur chef-lieu de province de rattachement en toutes saisons.

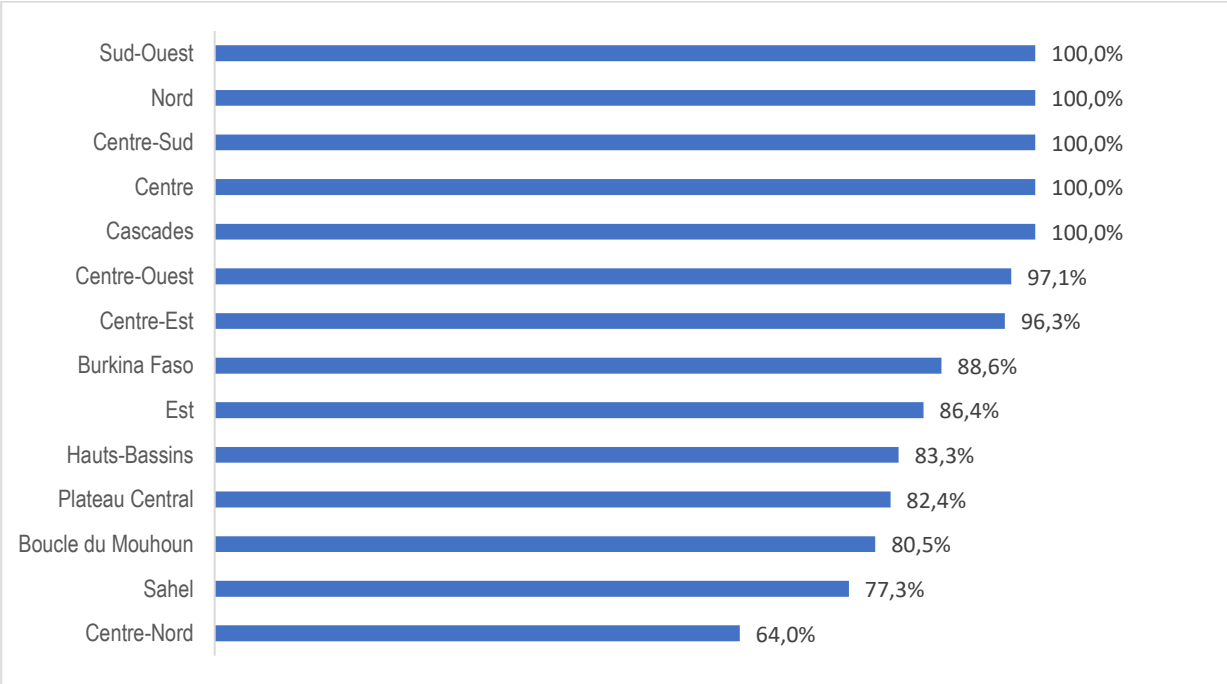
Le niveau de désenclavement (en toutes saisons) se révèle plus faible dans les régions du Centre-Nord (64,0%) et du Sahel (77,3%). Les communes des régions du Centre, des Cascades, du Centre-Sud, du Nord et du Sud-Ouest sont entièrement désenclavées.

En 2023, le cumul du linéaire de voiries bitumées est de 1 349,30 km soit une hausse de 8,4% (104,88 km) par rapport à 2022. Il est à noter que 58,2% de linéaire de voiries bitumées a été réalisé dans les régions du Centre (671,70 km) et des Hauts Bassins (114,10 km). La région du Sahel a le plus faible réseau de voiries (16,0 km). Sur la période 2017-2023, un linéaire total de 576,51 km de voiries a été nouvellement bitumé, soit une moyenne de 82,34 km par an.

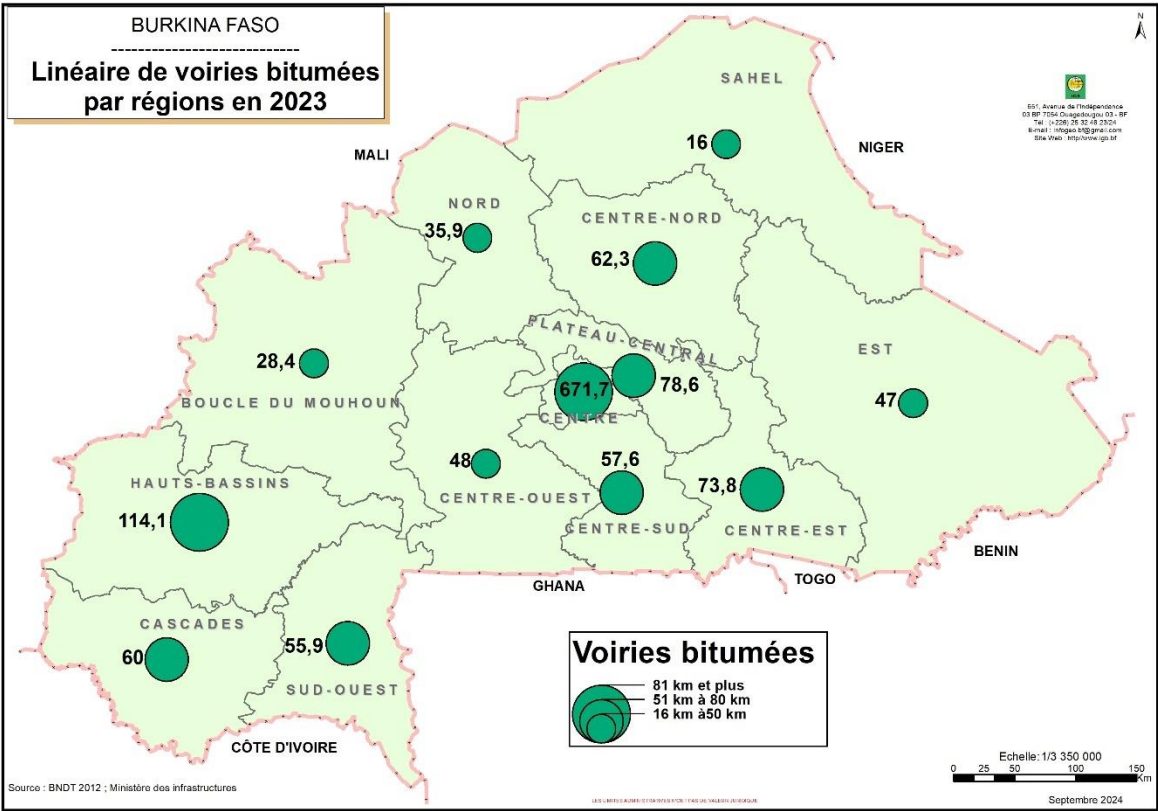
Sources statistiques : DGIR et DRI

³ Les communes chefs-lieux de province ne sont pas prises en compte dans les communes reliées

Graphique 59: Proportion de communes reliées au chef-lieu de province en toute saison



Carte 2: Linéaire de voiries bitumées (cumul) par régions en 2023 (km)



➤ Trafic sur le réseau routier classé

Points saillants

- Reprise en 2023 de la campagne de comptage du trafic routier non réalisé depuis 2020 ;
- Comptage du nombre de ralentisseurs non tenu depuis 2020.

Commentaires

Entre 2020 et 2022, les campagnes de comptage du trafic routier n'ont pas eu lieu du fait de la situation sécuritaire. En 2023, on note une reprise de la campagne de comptage du trafic routier. Comparativement à 2019, le trafic sur le réseau routier classé s'est accru de 18% sur les routes en terre moderne et 0,5% sur les pistes améliorées de type A. Cependant, il a baissé de 60% sur les pistes ordinaires, 7,2% sur les routes bitumées, 6% sur les routes en terre ordinaire et 2,7% sur les pistes améliorées de type B.

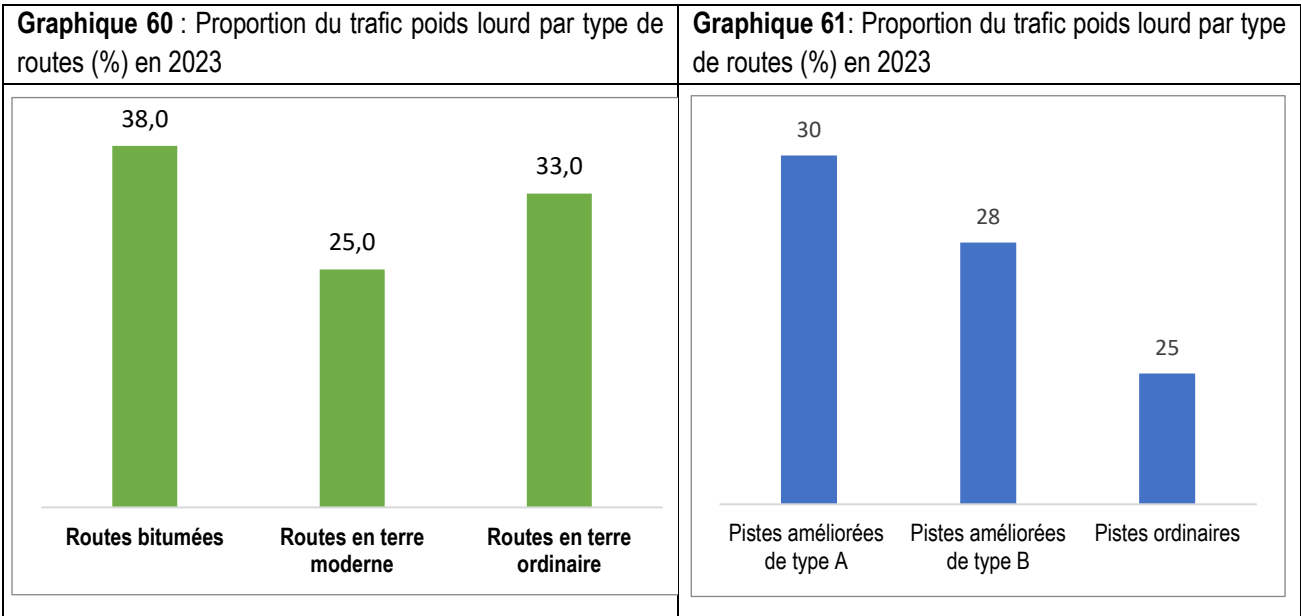
Le nombre de ralentisseurs n'a pu être dénombré depuis 2020 pour raison de situation sécuritaire.

Sources statistiques : DGNET

Tableau 14: Taux d'accroissement du trafic sur le réseau routier classé (en %)

Type de routes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023*
Routes bitumées	16,3	9,7	9,6	9,6	4,3	7,1	nd	nd	nd	-7,2
Routes en terre ordinaire	14,4	10,7	13,5	-3,2	2,6	30,0	nd	nd	nd	-6,0
Pistes améliorées de type A	6,1	8,7	10,8	-1,2	3,0	-3,5	nd	nd	nd	0,5
Pistes améliorées de type B	14,6	13,6	13,9	8,5	2,8	-2,2	nd	nd	nd	-2,7
Routes en terre moderne	36,3	24,5	18,8	7,7	-2,0	14,0	nd	nd	nd	18,0
Pistes ordinaires	6,3	11,4	6,3	4,1	1,0	-1,3	nd	nd	nd	-60,0

(*) Les taux de croissance ont été calculés par rapport à 2019.



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

➤ Emplois générés par les travaux routiers

Points saillants

- Hausse de 10,4% des emplois créés et de 12,1% de ceux occupés par les femmes dans les travaux routiers en 2023 ;
- Le nombre emplois créés à travers les travaux d'entretien courant a quadruplé en 2023.

Commentaires

Le nombre d'emplois créés dans le cadre des travaux routiers en 2023 est de 10 159 contre 9 199 en 2022, soit une hausse de 10,4%.

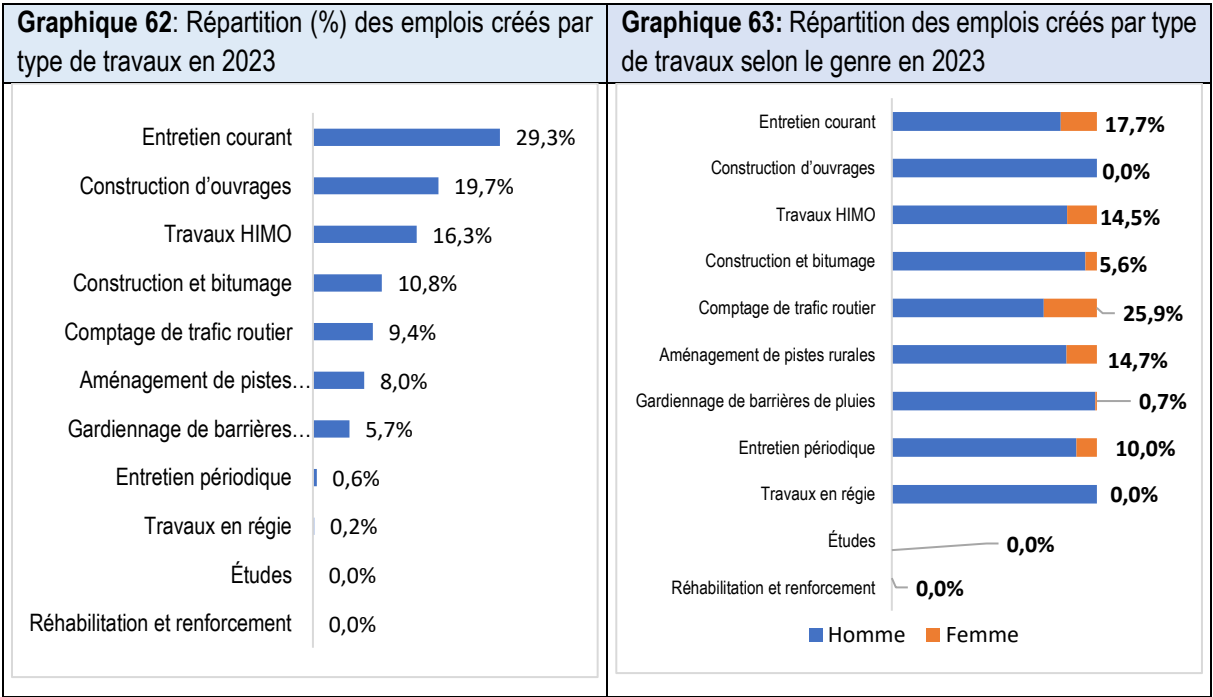
L'entretien courant des routes, la construction d'ouvrages et les travaux HIMO sont les trois types de travaux les plus grands pourvoyeurs d'emplois en 2023 avec respectivement 29,3%, 19,7% et 16,3% des emplois créés. Le comptage du trafic, suspendu depuis 2020 du fait du contexte sécuritaire, a connu une reprise en 2023 et a contribué à créer 9,4% des emplois, soit 708 emplois pour les hommes et 248 pour les femmes. Par ailleurs, après plus d'une trentaine d'années d'abandon, les travaux en régie ont fait leur retour dans le domaine des infrastructures routières en 2023 grâce à l'accompagnement de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Ces travaux ont été à l'origine de la création d'une vingtaine d'emplois (23 emplois pour les hommes) en 2023.

D'une manière générale, les femmes occupent 11,9% des emplois créés en 2023 contre 11,7% en 2022, soit une légère amélioration. Le nombre d'emplois créés par les travaux d'entretien courant a augmenté de 2 211 emplois en 2023 (+1 875 au profit des hommes et +336 pour les femmes).

Sur la période de 2017 à 2023, en moyenne 20 399 emplois sont créés par an par les travaux routiers avec 24,6% d'emplois occupés par les femmes en moyenne.

Tableau 15: Évolution des emplois créés à travers les projets routiers selon le genre

Sexe	2022	2023	Écart 2023-2022	Variation (%)
Homme	8 124	8 954	830	10,2%
Femme	1 075	1 205	130	12,1%
Ensemble	9 199	10 159	960	10,4%



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

III.2 Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires

Points saillants :

- Longueur du réseau ferroviaire inchangée de 2014 à 2023 ;
- 9 aérodrômes fonctionnels sur 53 en 2023.

Commentaires

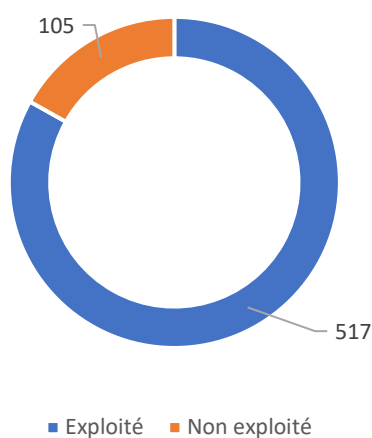
La longueur du réseau ferroviaire n'a pas connu d'évolution de 2014 à 2023.

Le linéaire total du réseau ferroviaire burkinabé (frontière Côte d'Ivoire - Ouagadougou - Kaya) est de 622 km. La longueur en exploitation (frontière Côte d'Ivoire - Ouagadougou) est de 517 km.

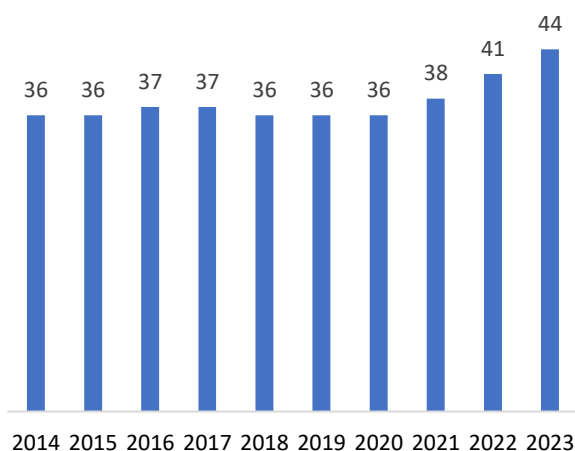
Le nombre d'aérodrômes existant en 2023 est de 53, soit cinq (05) de plus par rapport à 2022. Sur les 53 aérodrômes existants, seulement 9 sont fonctionnels, soit 2 de plus qu'en 2022.

Source statistique : DGESS/ MTMUSR

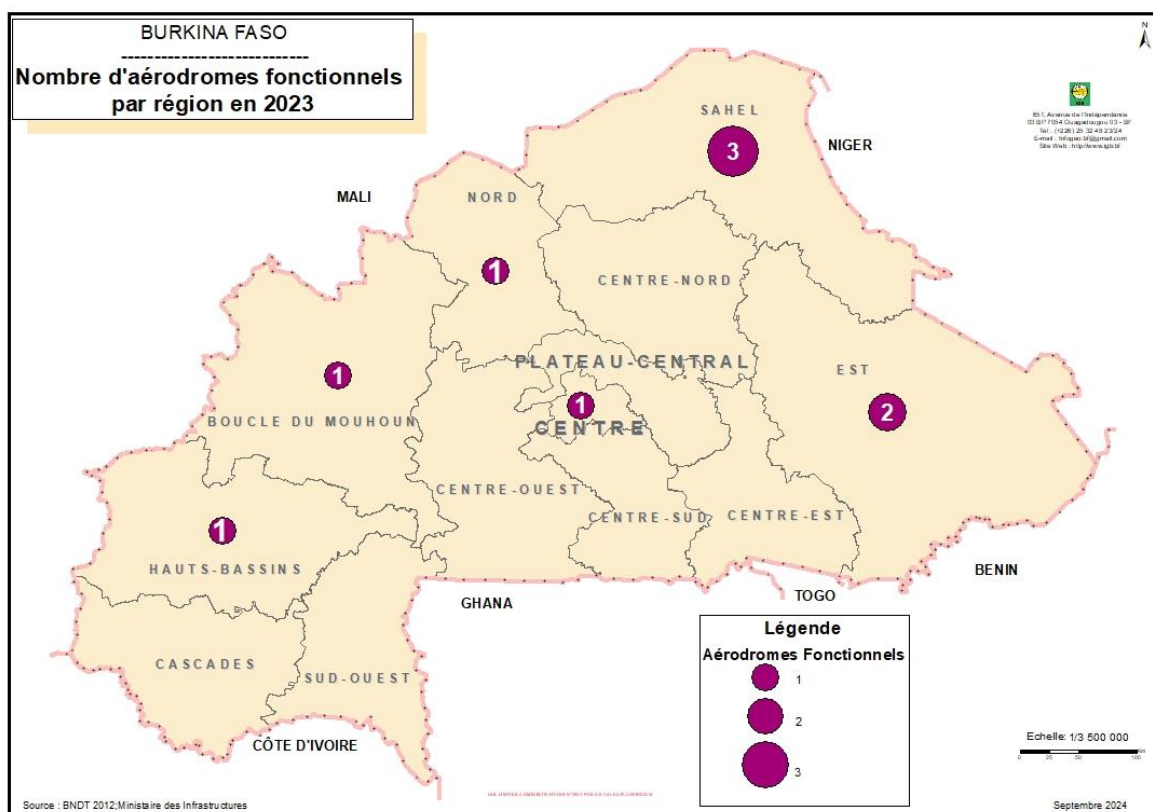
Graphique 64 : État du réseau ferroviaire en 2023 (km)



Graphique 65 : Évolution du nombre d'aérodromes non fonctionnels



Carte 3: Représentation des aérodromes fonctionnels



III.3 Couverture cartographique du territoire

➤ Couverture du réseau national

Points saillants :

- Le réseau géodésique reste à être densifié pour passer du 2ème ordre, atteint depuis plus d'une décennie, au 3ème ordre ;
- Modernisation du réseau géodésique entamée avec l'implantation de treize (13) stations GNSS CORS, seulement 03 d'entre elles fonctionnent permanemment.

Commentaires

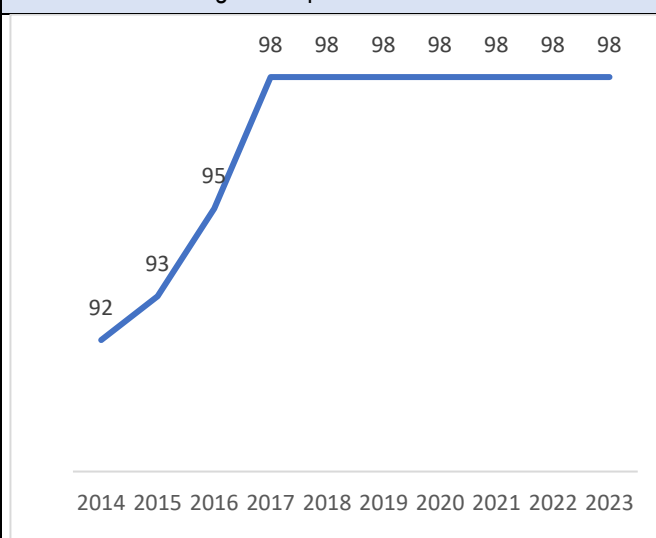
En 2023, le taux de couverture du territoire national en bornes géodésiques fonctionnelles est de 98,0%. Ce taux est stable depuis 2017 du fait de l'impossibilité de vérifier la fonctionnalité des bornes dans la région de l'Est en raison du contexte sécuritaire difficile. Pour ce qui est du taux de réhabilitation du réseau de nivellement, il s'affiche à 66,5%, légèrement plus qu'en 2022 (66,3%).

Le réseau géodésique actuel est du deuxième ordre (700 bornes, elles sont espacées de 50 km à 75 km). En l'absence de ressources financières, le réseau de troisième ordre n'a pas pu être opérationnalisé. Toutefois, à ce jour, il existe treize (13) stations GNSS CORS (Global Navigation Satellite System- Continuous Operations Reference Station) qui permettent d'entamer la modernisation du réseau géodésique national, même si 10 de ces stations ne fonctionnent pas de façon permanente pour des problèmes d'énergie. Contrairement aux bornes géodésiques habituelles, les stations GNSS CORS permettent d'automatiser le relevé des coordonnées des points au niveau national chacune dans sa zone de couverture.

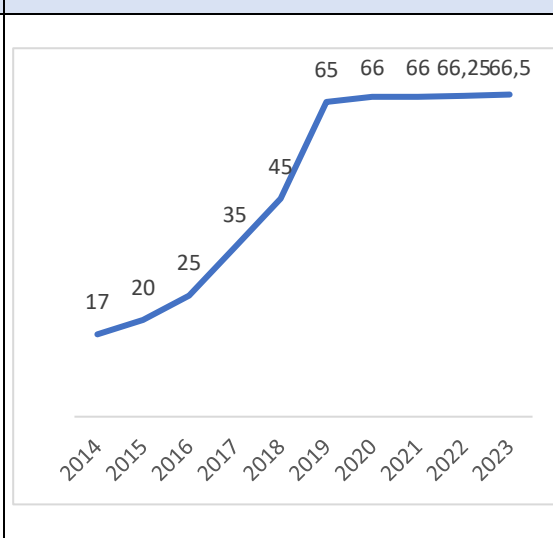
Sur la période sous revue, le taux de couverture du territoire en bornes géodésiques fonctionnelles a connu une augmentation continue entre 2014 et 2017, passant de 92,0% à 98,0%. Pour ce qui est de la réhabilitation du réseau de nivellement, de 17,0% en 2014, elle est passée à 20,0% en 2015 pour atteindre 66,5% en 2023 contre 66,3% en 2022.

Source statistique : IGB

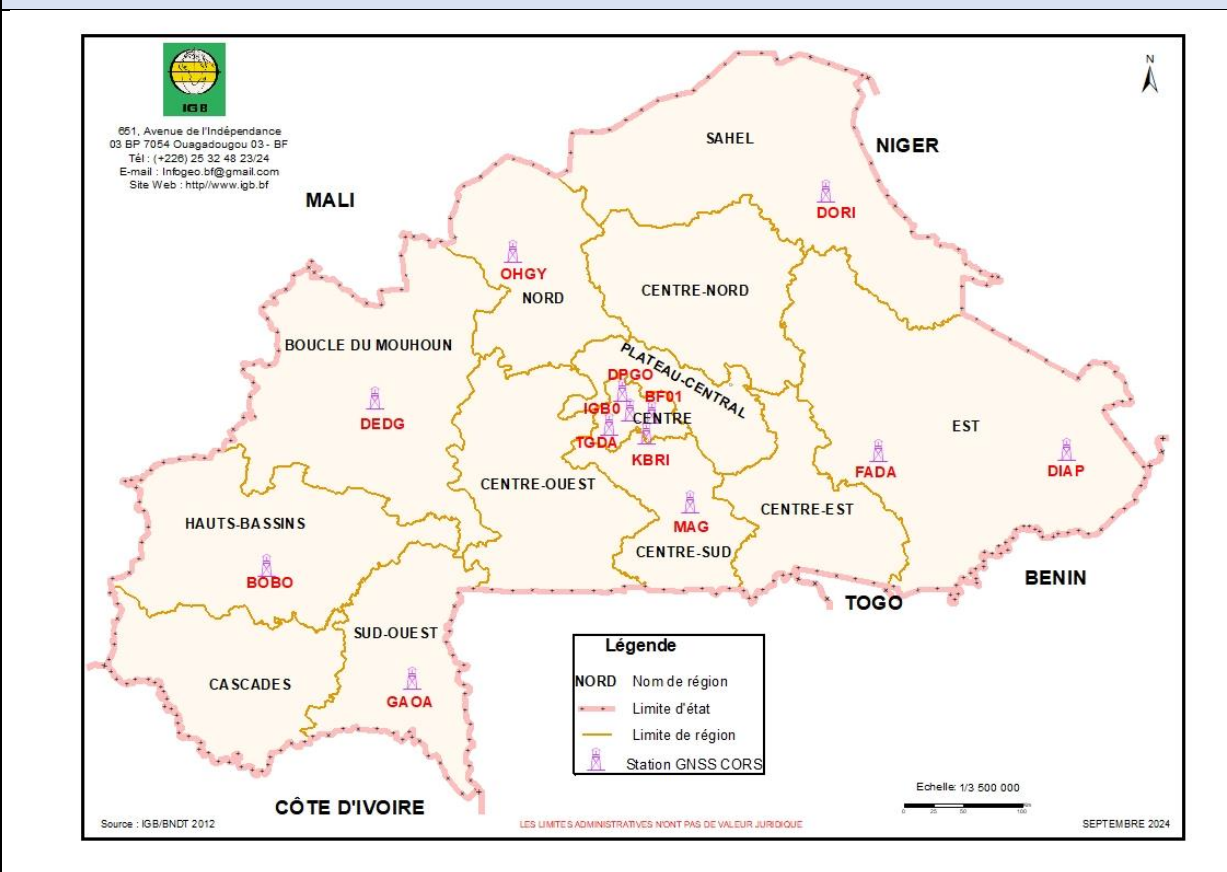
Graphique 66 : Évolution du taux de couverture du territoire national en bornes géodésiques fonctionnelles



Graphique 67 : Évolution du taux de réhabilitation du réseau de nivellement



Carte 4 : Localisation des stations GNSS CORS



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

➤ Production des cartes

Points saillants :

- Forte hausse du taux de production de cartes administratives et des plans des villes de 25,0% en 2017 à 52,3% en 2023 ;
- Taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50 000ème quasi-stable depuis 2018.

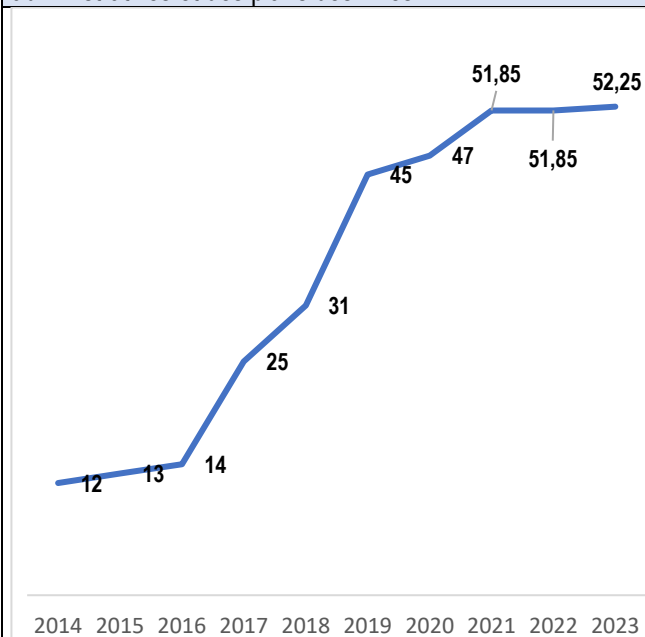
Commentaires

Le taux de production de cartes administratives et des plans des villes a enregistré une légère amélioration de 2022 à 2023 passant de 51,9% à 52,3%. De même, le taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50 000ème est passé de 55,5% en 2022 à 56,0% en 2023.

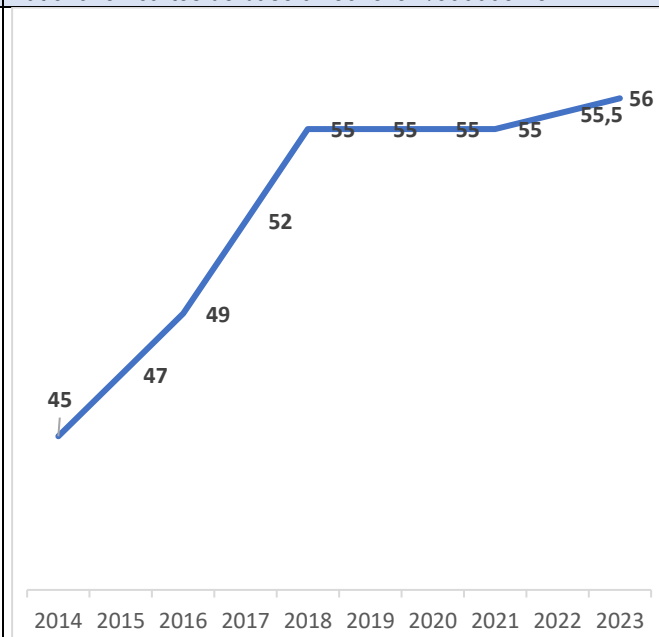
Sur la période sous revue, le taux de production de cartes administratives et des plans des villes enregistre une tendance haussière surtout à partir de 2017 (passant de 14,0% en 2016 à 25,0% en 2017, pour atteindre 52,3% en 2023). Le niveau atteint en 2017 s'explique notamment par la production des plans de villes dans les treize (13) régions, entamée à cette date. De même, le taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50 000ème est passé de 45,0% en 2014 à 56,0% en 2023.

Source statistique : IGB

Graphique 68 : Évolution du taux de production de cartes administratives et des plans des villes



Graphique 69 : Évolution du taux de couverture du territoire national en cartes de base à l'échelle 1/50000ème



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

IV. AUTRES STATISTIQUES DU MINISTÈRES

IV. AUTRES STATISTIQUES DU MINISTÈRE

IV.1 Agréments techniques

Points saillants

- Baisse (34,8%) du nombre de nouveaux agréments techniques délivrés en 2023 ;
- Forte tendance à l'abandon des catégories inférieures au profit des catégories supérieures.

Commentaires

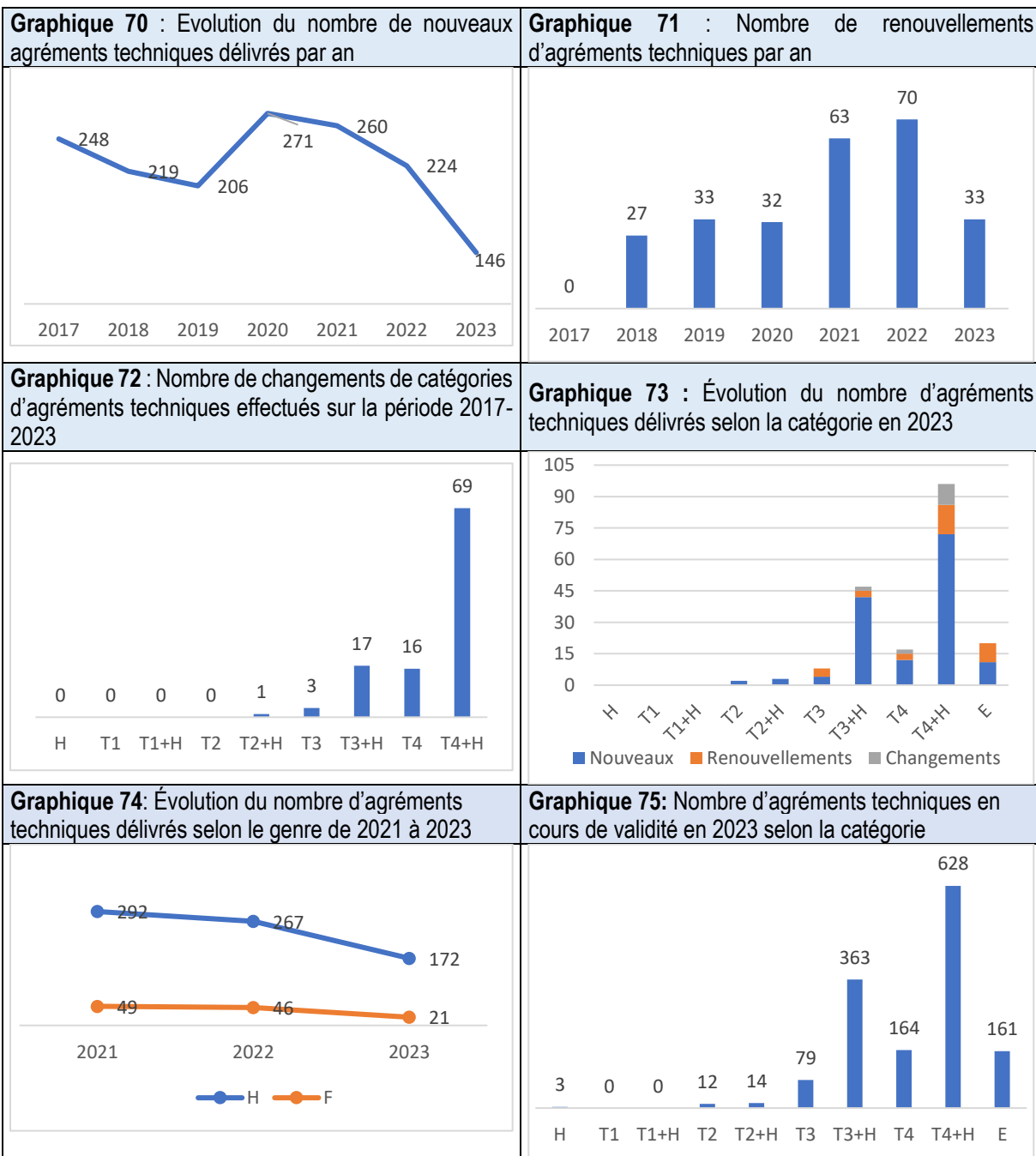
Le nombre de nouveaux agréments techniques délivrés en 2023 est de 146 contre 224 en 2022, soit un taux de régression de 34,8%. Le nombre de nouveaux agréments délivrés connaît une tendance à la baisse en deux temps, sur la période 2017 à 2019 passant de 248 à 206 agréments, puis sur la période 2020-2023 passant de 271 à 146 agréments. Sur les cinq dernières années (2018 à 2023), en moyenne 221 agréments techniques sont délivrés par an.

En 2023, le nombre d'agréments renouvelés est de 33 contre 70 en 2022. Sur la période 2014-2023, le nombre d'agréments renouvelés a connu une tendance erratique. Elle a enregistré une tendance haussière de 2017 à 2022 passant de 0 à 70 avant de chuter à 33 en 2023.

Les catégories d'agréments T4+H (72 agréments) et T3+H (42 agréments) sont les plus délivrés en 2023, représentant un taux de 78,1%. Il est observé une tendance à l'abandon des catégories inférieures (H, T1, T1+H, T2, T2+H) au profit des catégories supérieures (T3, T3+H, T4, T4+H). Sur la période de 2017 à 2023, il ressort un nombre important de changement de catégorie d'agrément technique notamment en faveur de la catégorie T4+H (69 changements).

D'une manière générale, les agréments techniques sont plus détenus par les hommes que par les femmes. En 2023, seulement 14,4% des agréments techniques sont détenus par des femmes contre 16,1% en 2022.

Sources statistiques : DGESS et DMP



Source statistique : DGEES à partir des données de l'annuaire statistique 2023

IV.2 Marchés publics

Points saillants

- Forte proportion (68,9%) des marchés passés suivant les procédures exceptionnelles contre 40,4% en 2022 pour une norme d'au plus 15% ;
- Hausse (80%) du nombre de contrats approuvés

Commentaires

En 2023, le nombre de marchés passés suivant les procédures de droit commun, représentant 31,1% des marchés est inférieur à la norme nationale et communautaire qui est de 85% au moins. Cette proportion reflète une dégradation par rapport à 2022 où elle était de 57,9%. La forte hausse de la proportion des marchés passés suivant les procédures exceptionnelles se justifie par le fait que le ministère a bénéficié des allègements dans la procédure de passation de marché autorisés dans le cadre du programme d'urgence pour le sahel (PUS).

En 2023, 71,8% des entreprises titulaires des marchés ont respecté leurs délais d'exécution contre 54,7% en 2022, soit une hausse de 17,1 points de pourcentage. Dans la même année 10,7% des entreprises ont vu leurs contrats résiliés. Par ailleurs, 17,5% des entreprises n'ont pas respecté les délais d'exécution contre 31,2% en 2022.

En ce qui concerne les contrats approuvés en 2023, ils relèvent de la catégorie T4+H (47) et E (27). Le nombre de contrats approuvés est de 74 en hausse par rapport à 2022 où il était de 15.

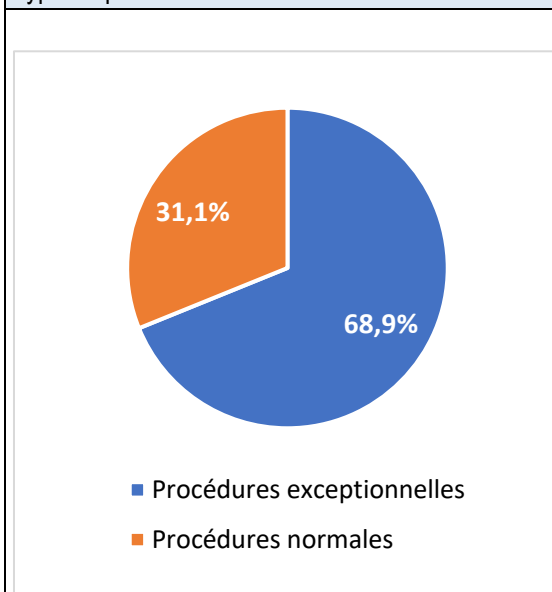
Sources statistiques : DMP, DGIR, DGPR, DGER et Agetib

Tableau 16: Nombre de marchés publics passés selon le type de procédures

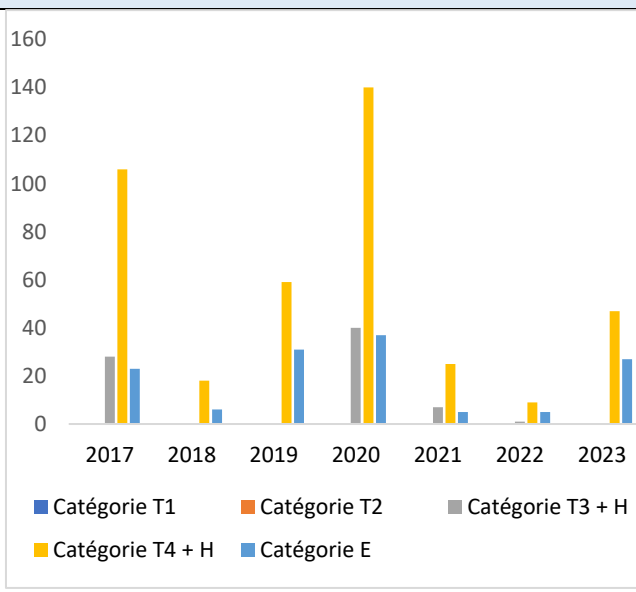
	2022	2023	Variation	% marchés 2022	%marchés 2023
Procédures exceptionnelles	24	73	49	42,1%	68,9%
Procédures normales	33	33	0	57,9%	31,1%
Ensemble	57	106	49	100,0%	100,0%

Procédures exceptionnelles = Entente directe, Consultation restreinte, Appel d'offre restreint

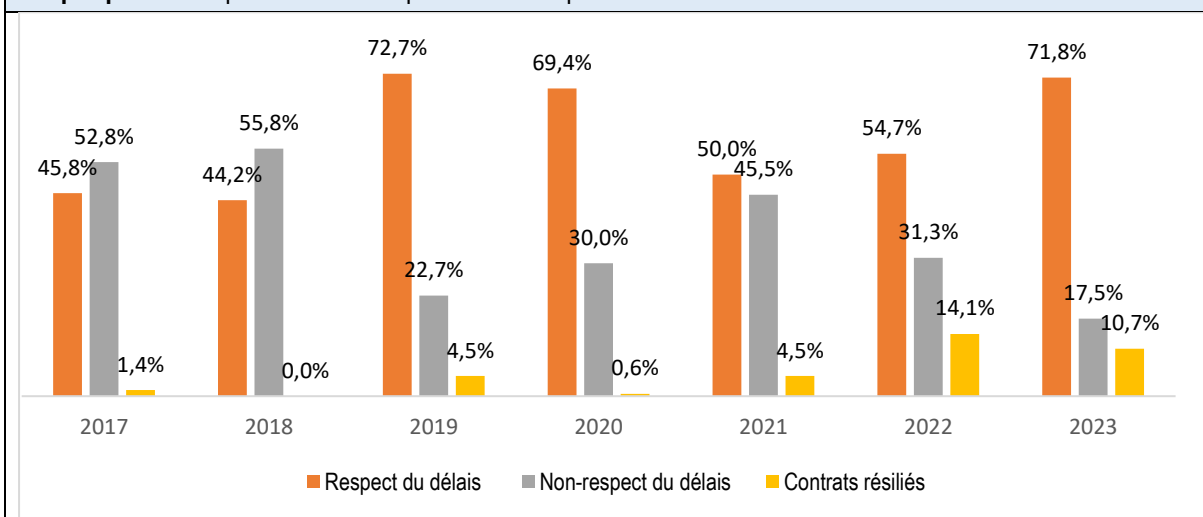
Graphique 76: Structure des marchés passés par type de procédure en 2023



Graphique 77: Structure des contrats approuvés entre 2017 et 2023



Graphique 78: Proportion des entreprises selon la performance de 2017 à 2023



Source statistique : DGESS à partir des données de l'annuaire statistique 2023

CONCLUSION

Le Ministère des Infrastructures assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière d'infrastructures de transport à travers le désenclavement interne et externe.

Pour ce faire, il produit périodiquement un annuaire statistique des infrastructures de transport qui présente les principaux indicateurs définis pour assurer le suivi de sa performance. Le Tableau de bord statistique des infrastructures de transport 2023 analyse l'évolution des indicateurs les plus pertinents contenus dans l'Annuaire statistique des infrastructures de transport 2023, en relevant notamment les points saillants et les facteurs justificatifs de leur évolution. Son élaboration a suivi une démarche participative impliquant toutes les structures productrices des données au sein du ministère.

En 2023, il ressort que les efforts consentis par l'ensemble des structures du ministère dans la réalisation d'infrastructures de transport ont permis d'améliorer le niveau de certains indicateurs de performance. En effet, un linéaire de 171,86 km de pistes rurales a été aménagé en 2023, portant ainsi la proportion des pistes rurales aménagées à 36,6%. De même, un linéaire de 104,88 km de voiries urbaines a été réalisé en 2023. En revanche, la proportion du réseau routier classé en bon état a baissé de 2,3 points de pourcentage pour passer de 16,4% en 2022 à 14,1% en 2023.

Toutefois, le contexte sécuritaire difficile que traverse le pays ainsi que la contreperformance de certaines entreprises ont entravé la mise en œuvre des actions du ministère, impactant négativement sa performance d'ensemble.

ANNEXES

ANNEXES

Annexe 1: Équipe d'élaboration du Tableau de bord 2023 des infrastructures de transport

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Structure	Contact WhatsApp	E-mail
1	BANCE/KERE	Charlotte	SG	70 53 75 56	
2	BADO	Laurent	Cabinet	70 99 97 79	
3	SOME	Bakounissouon	DGESS	76 57 54 56	sabakounine@yahoo.fr
4	BATIONO	Balélé	DGPR	70 30 64 72	b.a.bationo@gmail.com
5	ZAGRE	Amade	DGESS	70 29 66 30	amadzagre@yahoo.fr
6	ZALLE	Hamadé	DGESS	70 13 19 72	hamade.poko@gmail.com
7	TIENDREBEOGO	R. Roland	Agetib	76 07 91 78	rtiendrebeogo@agetib.bf
8	YAMEOGO/GOUBA	Prudence	IGB	70 51 14 93	goubaprudence@yahoo.fr
8	IDANI	Lamine Bachirou	DGESS	67 63 03 02	laminebachiroudani@gmail.com
10	YOGO	Bruno	DRH	76 53 28 61	
11	HEMA	Yacouba	DGESS	71 45 79 47	hemayac71@gmail.com
12	BASSOLE	Yernè	DGNET	76 12 55 48	
13	MOULANE	Hado Nestor	DGER	61 45 97 66	
14	ZOMBRA	Moussa	DGF	70 25 32 84	
15	SOKOTO	Ibrahim	DGF	70 23 75 06	
16	BOUDA	Moussa	INSD	70 08 95 94	moussa_bouda@yahoo.com
17	YELEMOU	Serge Jean-Baptiste B.	DGESS	70 02 49 54	
18	KIMPE	P. Loulou	DGIR	72 92 30 15	pepsonkimpe@gmail.com
19	ZIBA	Didier Arnaud	DGESS	70 33 30 10	zibarnodidier@gmail.com
20	YANOGO	Victor Modeste	FSR-B	70 31 76 64	vickyyanogo@yahoo.fr
21	TAONSA	W. Olivier	SP-THRIMO	76 43 81 33	
22	MILLOGO	Dié Laurent S.	DMP	70 05 33 08	
23	BAMOUNI	Bouma Narcisse	DRH		
24	OUEDRAOGO	R. Rainatou	DGESS	71 35 63 36	

Annexe 2: Participants à l'atelier de validation du Tableau de bord 2023 des infrastructures de transport

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Structures	Contact WhatsApp	E-mail
1	ZEBRET	Ismael	SG	72 31 68 05	
2	BALIMA	Zenabo	DGESS	76 67 96 22	balimazenabo@yahoo.fr
3	SOME	Bakounissouon	DGESS	76 57 54 56	sabakounine@yahoo.fr
4	DA	Dalou Mathieu	DCRP	75 25 42 44	
5	ZAGRE	Amade	DGESS	70 29 66 30	amadzagre@yahoo.fr
6	ZALLE	Hamadé	DGESS	70 13 19 72	hamade.poko@gmail.com
7	TIENDREBEOGO	R. Roland	Agetib	76 07 91 78	rtiendrebeogo@agetib.bf
8	NAGABILA	Halidou	IGB	53 02 02 16	
9	YAMEOGO/GOUBA	Prudence	IGB	70 51 14 93	goubaprudence@yahoo.fr
10	IDANI	L. Bachirou	DGESS	67 63 03 02	laminebachirouidani@gmail.com
11	YAMEOGO	Abel	DRH	76 91 08 03	
12	BARRY	Boureima	DGESS	78 56 16 38	
13	TRAORE	Yousseuf	DGNET	65 00 66 57	yous.traore86@gmail.com
14	KIENOU	Sogohoun A	DGER	78 55 66 13	
15	ZOMBRA	Moussa	DGF	74 70 40 77	
16	SOME	Lebinouor	DGESS	53 36 59 14	
17	BOUDA	Moussa	INSD	70 08 95 94	moussa_bouda@yahoo.com
18	SAWADOGO	Issa	DGESS	75 27 86 36	
19	SAWADOGO	N. Olivier	DGIR	60 25 60 45	
20	ZIBA	Didier Arnaud	DGESS	70 33 30 10	zibarnodidier@gmail.com
21	GUINKO	Ousdoma Yacine	FSR-B	71 91 34 94	
22	BATIONO	Balélé	DGPR	70 30 64 72	b.a.bationo@gmail.com
23	SAWADOGO	Elyasse	DGIR	78 24 07 27	
24	ILBOUDO	Hyacinthe W B	DMP	70 27 83 42	
25	SAWADOGO	Justin	LNBT	74 83 87 87	
26	KOANDA	Souleymane	LNBT	70 05 67 04	
27	SEDGO	Kiswendsida Clement	SP_TRHIMO	70 65 99 85	
28	TAPSOBA	Hadayrata	DRI_Centre	61 46 05 27	
29	BASSOLET	Yernè	DGNET	76 12 55 48	

Annexe 3: Répertoire du réseau communautaire de l'UEMOA (CU) traversant le Burkina Faso

Nom de la route communautaire	Itinéraire	Linéaire total (km)
CU2A	Frontière du Mali - Orodora - Bobo-Dioulasso - Boromo - Ouagadougou - Zorgho - Koupela - Fada N'Gourma - Frontière du Niger	872,31
CU7B	Frontière de la Côte-D'Ivoire - Banfora - Bobo-Dioulasso	154,29
CU08	Ouagadougou - Kombissiri - Pô - Frontière du Ghana	163,92
CU09	Frontière du Togo - Cinkassé - Tenkodogo - Koupéla	149,78
CU12	Bobo Dioulasso-Dédougou-Tougan-Ouahigouya	361,14
CU13	Ouagadougou - Boussé - Yako - Gourcy - Ouahigouya - Frontière du Mali	241,73
CU14	Ouagadougou - Ziniaré - Kaya - Dori - Frontière du Niger	320,98
CU15	Kantchari -Diapaga - Frontière du Bénin	143,8
CU20	Frontière du Bénin - Pama - Fada N'Gourma	148,21
CU22	Pâ – Dano - Diébougou - Gaoua - Frontière Côte d'Ivoire	230,49
CU23	Nadiagou - Frontière du Togo	42,26
CU25	Sakoinsé (Emb. RN01) - Koudougou - Dédougou - Nouna - Djibasso - Frontière du Mali	313,19
CU26	Ouagadougou - Sapouy - Léo - Frontière du Ghana	173,97
CU27	Bobo Dioulasso-Koundougou - Frontière du Mali	121,17
Total		3 437,24

Annexe 4: Nombre d'agréments techniques délivrés selon la catégorie

Catégories	Nouveaux		Renouvellements		Changements	
	Nombre d'agréments en 2023	Écart 2023/2022	Nombre d'agréments en 2023	Écart 2023/2022	Nombre d'agréments en 2023	Écart 2023/2022
Catégorie H	0	0	0	0	0	0
Catégorie T1	0	0	0	0	0	0
Catégorie T1+H	0	0	0	0	0	0
Catégorie T2	2	-1	0	0	0	0
Catégorie T2+H	3	1	0	0	0	0
Catégorie T3	4	-3	4	3	0	0
Catégorie T3+H	42	-22	3	-8	2	0
Catégorie T4	12	-7	3	-10	2	1
Catégorie T4+H	72	-49	14	-18	10	-6
Catégorie E	11	3	9	-4	-	-

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

MI/DGESS, 35, Avenue Pr. Joseph KI ZERBO, Ouagadougou
Site internet : www.infrastrucures.gov.bf